

Université AssaneSeck de Ziguinchor



UFR : SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Département : Economie-Gestion

Mémoire de Master

Intitulé du Master : Entrepreneuriat et Développement

Spécialité : Economie du Développement

Sujet : La micro finance, un outil d'amélioration des conditions de vie des ménages au Sénégal : Cas de l'URMECS d'OUSSOUYE

Présenté et soutenu par

Mamadou Lamarana DIALLO

Sous la direction de

M. Mamadou KANDJI, Enseignant associé à UASZ

Membres du jury :

Président du jury

Pr. Ndiouma NDOUR, Maître de conférences ; agrégé, à UASZ

Examineurs

Pr .Babacar NDIAYE, Maître de conférences ; agrégé, à UASZ

Pr. Abdou Aziz NIANG, Maître de conférences ; agrégé, à UASZ

M. Mamadou KANDJI, Enseignant associé à UASZ

Année universitaire : 2015- 2016

DEDICACES

Je dédie ce travail à mes parents de par l'éducation qu'ils m'ont prodiguée et par la compréhension dont ils ont fait preuve durant tout mon cursus scolaire et universitaire.

Je dédie aussi ce travail à notre regrettée sœur et amie Diarry DIALLO SOW. Nos prières t'accompagnent. Puisse Dieu t'accueillir dans son Paradis.

Je dédie également ce travail à Adama DIALLO, ma femme, A ma fille Khadidiatou, à mes frères Ousmane DIALLO, Mamadou B DIALLO , Aboulaye SOW, Racine A SOW, à mes sœurs Cira DIALLO, Mariama DIALLO, Fatoumata DIALLO, Mariétou DIALLO, à mes nièces et neveux, à mes cousines Fatoumata SY et Guéthie SY, A tous mes amis et camarades de promotion.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à l'adresse de mon encadreur Monsieur Mamadou KANDJI qui n'a ménagé aucun effort pour la réalisation de ce mémoire.

Mes remerciements au directeur de l'UFR des Sciences Economiques et Sociales, au Pr Babacar NDIAYE, au chef de département Economie-Gestion, au Pr NIANG, au Pr Ndiouma NDOUR, au corps professoral de l'UFR des Sciences Economiques et Sociales.

Mes remerciements à Monsieur René SARR, responsable de la caisse URMECS Oussouye, à Monsieur Ives MANGA, principal au CEM Aline Sitoé DIATTA, Au corps professoral et à toute l'administration du CEM Aline Siteo DIATTA d'Oussouye, à Monsieur BA, chef de la perception d'Oussouye, à toutes les personnes qui ont accepté de répondre au questionnaire ,à toutes les personnes qui, de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce document.

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ASDI : Association Sénégalaise pour le Développement Intégré d'Oussouye

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CAT: Compte A Terme

CBAO : Compagnie Bancaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CMS: Crédit Mutuel du Sénégal

CNC: Comité National de Coordination des Activités de Micro Finance

CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CPS: Caisse Populaire Du Sénégal

DAT : Dépôt à Terme

GOANA: Grande Offensive pour la Nourriture et l'Abondance

GPF: Groupement de Promotion Féminin

GRDR: Global Rare Diseases and Data Respository

IMF : Institution de Micro Finance

MECK: Mutuelle d'Epargne et de Credit Kalambenoo

PEP: Plan Epargne Projet

PIADESPC: Programme Intégré d'Appui au Développement Economique et Social des Populations en Casamance

REVA: Retour Vers l'Agriculture

SDF: Système Financiers Décentralisés

UEMOA: Union Monétaire Ouest Africaine

URMECS: Union Rurale des Mutuelles d'épargne et de Crédit du Sénégal

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

DRS/ SFD : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés.

ATOBMS : Projet d'Assistance Technique aux Opérations Bancaires Mutualistes du Sénégal

LISTE DES TEBLEAUX

Tableau 1 : Liste des différentes variables et leurs significations

Tableau 2 : Codification des variables

Tableau 3 : Les différentes caisses de l'URMECS à travers le pays

Tableau 4 : La situation de l'épargne du 31/12/2011 au 31/12/12

Tableau 5 : Situation des prêts accordés du 31/12/2011 au 31/12/2012

Tableau 6 : Les résultats d'estimation du modèle

Tableau 7 : Corrélation entre les variables

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE.....	-1-
Première partie : Approche théorique.....	-9-
Chapitre 1 : Cadre de l'étude.....	-10-
Chapitre 2 : Les différentes approches de la micro finance.....	-22-
Deuxième partie : Approche empirique.....	-25-
Chapitre 1 : Méthodologie de la recherche et présentation du cas de l'étude.....	-26-
Chapitre 2 : Présentation et discussion des résultats.....	-36-
Conclusion et recommandation.....	-42-
Bibliographie.....	-44-
Annexe.....	-47-

INTRODUCTION GENERALE :

La micro finance est conçue comme un outil de fourniture de services financiers pour les acteurs économiques exclus des circuits financiers traditionnels. Elle continue de se développer et de se structurer un peu partout dans le monde. Elle est également considérée comme étant un outil puissant de lutte contre la pauvreté. Certes, la micro finance, notamment le micro crédit a été très longtemps pratiqué partout dans le monde sous d'autres formes. Mais force est de remarquer que c'est à partir du sommet du micro crédit de Washington¹ que le secteur a connu un essor fulgurant.

Par la suite, la communauté internationale a décrété 2005, année internationale du micro crédit. Ce qui a eu pour effet une mobilisation générale à travers différents sommets : en France, en Allemagne au sommet du G8 « Groupe des huit »² au mois de Juillet, à New York en Novembre, au niveau de la Francophonie, à Ouagadougou, au Maroc, au moyen Orient, à Madagascar, etc. ..

Par rapport à la communauté internationale, les Nations Unies ont adopté à l'unanimité « la déclaration du Millénaire » qui fait de celle - ci « le millénium du développement » et mis l'accent sur la réduction de la pauvreté, en mettant le potentiel de la micro finance au service de l'objectif de réduire l'extrême pauvreté et la famine dans le monde.

La BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) indique que dans la zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), le nombre de bénéficiaires des prestations des services des institutions de micro finances est passé à 13,4 millions en 2014 contre 11,7 millions en 2013, pour un total de 718 micro-finances recensées³.

Certaines de ces institutions s'orientent particulièrement sur l'aspect commercial, d'autres constituées par des organisations non gouvernementales(ONG) de micro crédit accordent une importance aux coopératives d'épargne et de crédit, et d'autres combinent les deux à la fois. A côté de ces institutions, il existe les banques classiques qui pratiquent de nos jours toutes les activités relevant de la micro finance.

¹Tenu en février 1997 sous le patronage du Président Bill Clinton. Son épouse Hillary était présente, au milieu des 2.900 personnes venues de 137 pays, membres d'organisation non gouvernementales (ONG), chefs d'entreprise, représentants d'institutions internationales ou de gouvernements, qui ont décidé d'appuyer les initiatives locales en matière de microcrédit et de toucher de cette façon cent millions de familles parmi les plus pauvres de la terre d'ici 2005.

² Est un groupe de discussion et de partenariat économique de huit pays parmi les plus grandes puissances économiques du Monde : Etats- Unis, Japon, Allemagne, France, Russie, Royaume-Uni, Italie et Canada.

³ www.apfsdseegal.sn/evolution-positive-micro-finances-au-sein-luemoa-selon-bceao

Malgré cette hétérogénéité d'acteurs, la plupart de ces institutions couvrent leurs charges d'exploitation, ces institutions arrivent à collecter des ressources sous forme d'épargne et redistribuent une partie à leurs clients sous forme de crédit. Elles peuvent donc se développer en toute autonomie.

En ce qui concerne le Sénégal, le secteur de la micro finance a connu un développement sans précédent avec l'essor de la dynamique associative et la lutte contre la pauvreté ; systèmes financiers décentralisés (SDF). Le secteur financier sénégalais est caractérisé par deux composantes. L'une est formée par le système bancaire classique et l'autre constituée par le système financier informel et les expériences de financement décentralisées.

En 2012, les études menées par la direction de la prévision et des études économiques (DPEE), font état de 238 institutions de micro finance avec 177,3 milliards d'encours de dépôts, 229 milliards d'encours de crédit représentant 10,6% de celui du système bancaire et contribuant à un taux de 3,2% au financement de l'économie nationale. Pendant cette même période, la DPEE souligne que le taux de pénétration des institutions de micro finance s'établi à 14 %.

Ces chiffres expliquent d'une part, la contribution des institutions de micro finance dans le développement économique du pays et d'autre part, ils montrent qu'une frange importante de la population n'aie pas accès aux services financiers de ces institutions pour diverses raisons : la majorité de la population n'a pas un revenu qui pourrait supporter les charges liées à un crédit. D'autre part il leur manque des garanties. Ce qui fait qu'ils sont exclus d'office des services des institutions de micro finance.

Ces situations s'observent aussi bien dans les grandes villes où les activités économiques sont plus dynamiques que dans les autres localités du Sénégal comme Oussouye où les revenus sont encore faibles. Cependant, si peu que ce soit, l'activité économique attire certaines institutions de micro finance à s'y implanter dans le but de pouvoir se positionner par rapport aux autres mais aussi dans le but de faciliter les populations à accéder aux services financiers.

C'est dans cette optique que l'URMECS (Union Rurale des Mutuelles d'Epargne et de Crédit) à travers la MECK (Mutuelle d'Epargne et de Crédit Kalambenoo) de Oussouye, a financé 562 ménages en 2012 contre 602 ménages en 2013 soit 32 575 000 FCFA⁴ et 37 810 000 FCFA en valeurs absolues (*les chiffres sont issus du rapport 2010 de l'URMECS d'Oussouye*).

⁴Communauté Financière Africaine, elle avait signifié auparavant Comptoir Français d'Afrique puis Cote Français d'Afrique. Il reposait sur parité fixe avec la monnaie officielle française et était totalement garanti par le trésor public français.

L'objectif de ce travail est de voir dans quelle mesure la micro finance peut-être outil d'amélioration des conditions de vie des ménages à Oussouye. En d'autres termes, il s'agit de voir quelle sera la situation du ménage après acquisition et l'utilisation du crédit.

Monnaie partagée par la zone UEMOA des pays d'Afrique de l'Ouest avec celle de la zone CEMEC des pays d'Afrique centrale.

I- Problématique :

Au cours de ces dernières années, de nombreux projets de développement et de politiques économiques ont vu le jour dans les pays d'Afrique subsaharienne. Ils ont très souvent pour but de créer des emplois, de financer des activités économiques, d'améliorer la santé et l'éducation des enfants, de mettre en place des infrastructures ; telles des forages, des magasins de stockage, des pistes de production, l'électrification de certaines zones d'habitats.

Par ailleurs, dans le département d'Oussouye, la plupart des projets de développement appuient les ménages ruraux à accéder aux services sociaux de base (santé, éducation, nourriture, ...) et à améliorer des activités génératrices de revenus. Cependant, il faut noter que la multiplicité des projets intervenant dans la zone explique l'état de pauvreté que vivent aujourd'hui les ménages du département. Cette situation est engendrée par un marché non porteur qui n'arrive pas à absorber les productions des ménages. En conséquence, ils s'orientent vers les marchés du centre du pays en passant par la route transgambienne ou le corridor Ziguinchor- Kolda- Tambacounda avec des méventes qui s'y rattachent. En outre, avec la crise casamançaise qui a duré plusieurs années, beaucoup de pistes de production sont devenues impraticables. Du coup les activités économiques ne sont plus rentables et le phénomène d'exode rural avec toutes ses conséquences, s'impose. Tous ces problèmes empêchent la zone de décoller économiquement.

En plus de tous ces problèmes, il faut souligner aussi que l'économie du département repose essentiellement sur l'agriculture au sens large du terme. L'agriculture y est très développée mais reste tributaire de la pluviométrie. En ce qui concerne l'élevage, il est encore de type traditionnel extensif et sédentaire. Cependant, dans ces conditions propices à un développement agro- sylvo-pastoral, le secteur peut occuper une place importante dans l'économie du département. Toutes les filières peuvent être développées à partir de l'intensification des filières bovines, ovines, caprines, porcines au développement de l'apiculture et à l'aviculture moderne.

Dans le domaine de la pêche, d'énormes possibilités existent avec 86 kilomètres de côte, un fleuve de 30 kilomètres, de nombreux « bolongs » et marigots très poissonneux. Ce secteur occupe une place de choix dans le développement économique du département. Cependant, la mise à terre, bien que diverses en espèces et important en qualité, demeure inférieure aux possibilités. A Titre d'exemple, dans son rapport de 2010, la mairie d'Oussouye souligne une mise à terre en poisson de 8 948,6 tonnes pour une valeur commerciale moyenne de 2 056 346 F CFA.

Dans le secteur du tourisme, de belles plages ensoleillées pendant toute l'année, la diversité de la faune et de la flore, le riche patrimoine culturel constituent un facteur de développement pour

secteur. Le secteur génère des emplois et des recettes conséquentes. Cependant, il n'a pas encore atteint son potentiel d'exploitation maximale.

Pour l'exploitation de tous ces atouts, il a été procédé à la réhabilitation des routes Ziguinchor-Cap Skirring et Oussouye-Elinkin, la réfection du marché de Oussouye, la construction de lycées, la réhabilitation des quais de pêche de pointe Saint George et de Karabane. Tout ceci entre dans le but de soulager les populations.

Malgré ces réalisations, la pauvreté reste toujours présente dans les ménages d'Oussouye. Donc en déphasage avec l'objectif 1⁵, des objectifs du millénaire pour le développement. En outre, il faut noter que ces populations sont confrontées à d'énormes difficultés ayant des conséquences négatives sur leurs revenus. L'acquisition de crédit devient impérativement une solution pour les ménages.

Face à ces contraintes, l'Etat, avec l'appui de partenaires au développement et des institutions financières prend en charge certains besoins des populations. C'est dans ce sillage que l'Union rurale des Mutuelles d'Epargne et de Crédit du Sénégal (URMECS), par l'intermédiaire de la MECK d'Oussouye engagée depuis onze ans dans le chantier de la finance rurale, mobilise des épargnes et finance ses sociétaires. C'est ce financement qui fait l'objet de notre recherche. C'est dans ce cadre que nous comptons en collaboration avec l'URMECS d'Oussouye de faire cette étude qui consiste à trouver des créneaux pour l'amélioration des conditions de vie des ménages d'Oussouye.

Ainsi, à travers cette réflexion qui s'articule autour du financement de l'URMECS pour le compte de ses clients, il convient de se demander dans quelles mesures la micro finance constitue-t-elle un moyen d'amélioration des conditions de vie des ménages affiliés à l'URMECS d'Oussouye?

La réponse à cette question nous permettra de tester nos hypothèses de travail afin de formuler des recommandations à l'égard des acteurs concernés.

⁵ Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.
Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

II- Objectifs de recherche :

➤ Objectif général :

L'objectif général de notre recherche est de montrer que la micro finance, particulièrement le micro crédit permet aux ménages d'améliorer leur condition de vie.

➤ Objectifs spécifiques :

Il s'agira d'apprécier:

- ✚ Le niveau de salarisation des ménages ;
- ✚ Le nombre de crédit reçu par les ménages ;
- ✚ Le niveau des épargnes des ménages ;
- ✚ Le niveau des revenus des ménages.

III- Hypothèses de travail :

Pour parvenir au bout de nos objectifs, nous soutenons les hypothèses suivantes :

- ✚ H1 : Le niveau de scolarisation des ménages influe sur leurs conditions de vie ;
- ✚ H2 : Le nombre de crédit reçu par les ménages a un effet sur leurs conditions de vie ;
- ✚ H3 : L'épargne des ménage sa un effet sur leurs conditions de vie ;
- ✚ H4 : Le revenu des ménages a une conséquence sur leurs conditions de vie.

IV- Intérêt du sujet :

Cette étude a pour but de voir l'impact de la micro finance sur les conditions de vie des ménages au Sénégal, particulièrement ceux d'Oussouye.

- Elle permettra aux autorités de l'URMECS de connaître les différentes attentes et les préoccupations de leurs clients. Ainsi, elles pourront leur offrir des services adaptés à leurs attentes. La mutuelle pourra dans ce sens pérenniser ses activités ;
- L'étude permettra à l'Etat ou ses démembrements de mettre sur pied des politiques adéquates pour aider les populations de la localité à mieux améliorer leur condition de vie ;
- A notre connaissance ce sujet n'a pas encore été spécifié dans la zone d'Oussouye. Donc une fois le document réalisé, il servira de littérature pour d'autres recherches qui traiteront ce genre de sujet.

V- Méthodologie :

Dans le cadre de la rédaction de ce mémoire, nous adaptons deux démarches pour apprécier les conditions de vie des ménages.

D'abord, à travers les résultats d'enquête, nous allons voir s'il existe un effet entre chacune de nos variables exogènes sur la variable endogène :

- Le niveau de scolarisation du ménage et ses conditions de vie ;
- Le nombre de crédit reçu par le ménage et ses conditions de vie ;
- L'épargne du ménage et ses conditions de vie des ménages ;
- Les revenus du ménage et ses conditions de vie.

Les données obtenues sont des données qualitatives. Elles seront traitées avec le logiciel sphinx 2007.

Ensuite à travers une modélisation, nous analyserons le niveau de vie des ménages. Cette deuxième démarche nous permettra d'intégrer les cinq variables en même temps pour en faire une analyse.

Il s'agit d'étudier les conditions de vie des ménages qui ont reçu du crédit que l'on notera Aml de Cv par les facteurs dont les variations peuvent avoir des effets sur l'évolution de celui-ci. Les conditions de vie des ménages. C'est-à-dire Aml de Cv est notre variable dépendante ou expliquée. Pour expliquer cette variable, nous avons retenu quatre variables indépendantes ou explicatives que sont : niveau de scolarisation des ménages (Sclor), le niveau de l'épargne des ménages (Ag d'Epg), revenu des ménages (Ag de R) et le nombre de crédit reçu par les ménages (Nbr de C). Ainsi, le modèle peut être structuré comme suit : $Aml\ de\ Cv = f(Sclor, Ag\ d'Epg, Nbr\ de\ c, Ag\ du\ R)$ Avec f étant une fonction linéaire.

Un traitement économétrique grâce au logiciel STATA permettra de montrer si les variations niveau de scolarisation des ménages (Sclor), le niveau de l'épargne des ménages (Ag d'Epg), revenu des ménages (Ag du r) et le nombre de crédit reçu par les ménages (Nbr de C) influent sur les conditions de vie des ménages.

VI- Plan de la rédaction du mémoire :

Le mémoire sera articulé autour de deux grandes parties : La première partie, dite cadre théorique et conceptuel est constituée de deux chapitres. Le premier chapitre consacré aux concepts de l'étude et le deuxième chapitre réservé à la revue critique de la littérature. Dans ce chapitre, nous définirons les concepts liés au thème. Une deuxième partie sera consacrée à une étude empirique, elle comprendra entre autres : La méthodologie de recherche, la présentation et la description de

l'existant à la MECK d'Oussouye, l'analyse empirique, la vérification des hypothèses de recherche et les recommandations à formuler à l'égard des principaux acteurs concernés.

Première partie:

Approche théorique

Dans cette partie, nous verrons deux chapitres. Le premier sera réservé aux concepts liés au thème et le second aux différentes approches liées au thème.

Chapitre 1 : Cadre de l'étude

Section 1 : Définition des concepts

1-1- Micro finance :

La micro finance fait référence à l'octroi de services financiers (crédit, épargne, micro-assurance, transfert de fonds) à des personnes exclues des services des institutions financières classiques, en raison de leur profil socioéconomique (Hofmann et Marius-Gnanou. 2003). Généralement, trois critères sont retenus pour définir la micro finance : « le faible montant des opérations, la proximité non seulement spatiale, mais aussi mentale et sociale entre l'institution de micro finance et sa population cible, et la pauvreté ou l'exclusion qu'elles subissent » (Servet, 2006).

Dans cette étude parlant de la micro finance, deux services financiers offerts à la clientèle nous intéressent: le crédit et l'épargne. Les écrits de nombreux auteurs montrent que divers termes sont utilisés pour évoquer la pratique de la micro finance. Dans les années 1980-1990, le terme Système financier décentralisé (SFD) a été l'expression dominante pour aborder les activités relevant de la micro finance. La problématique avec ce terme est que les approches techniques et institutionnelles des praticiens de la micro finance et les interactions entre eux et la clientèle ne sont pas clairement définies. C'est ce qui conduira, à la fin des années 1990, vers le substantif « Institution de micro finance » (IMF). Depuis lors, cette appellation est restée la dénomination la plus répandue pour aborder la pratique de la micro finance (Djelfa et *al.* 2003).

Selon la définition des Nations Unies, le terme s'applique à diverses institutions spécialisées dans la pratique de la micro finance. Ces institutions ont également un statut juridique et maîtrisent l'outil d'intervention spécifique du crédit et/ou épargne comme la gestion, le contrôle, le suivi et l'évaluation des services offerts. Au sein des IMF, on retrouve des associations intermédiaires en opération bancaire, des ONG, des mutuelles/coopératives d'épargne et de crédit, des banques privées commerciales, des institutions financières non bancaires et certaines banques d'État.

1-2- Pauvreté :

La pauvreté est un terme complexe qui a de nombreuses définitions. D'une façon générale, il s'agit d'une situation de privation relative ou absolue, régulière ou non, réversible ou non (Verez, 2011). Elle est un état d'insatisfaction pour les pauvres comme pour les riches auquel ils veulent échapper. Le PNUD met l'accent sur la notion de pauvreté humaine qui est intrinsèquement liée à celle de «

développement humain ». Ce dernier concept repose sur trois piliers essentiels : l'éducation, la santé et l'emploi. Afin d'opérationnaliser cette notion, le PNUD définit un « indicateur de pauvreté humaine », qui intègre ces trois piliers du développement humain. Quant à la Banque Mondiale, elle privilégie la notion de pauvreté monétaire, qui fait appel à la notion de « seuil de pauvreté », même si elle reconnaît que le caractère multidimensionnel du « seuil de pauvreté » indique le niveau de revenu au-dessous duquel un ménage est considéré comme étant pauvre. A cet égard, la Banque Mondiale fait une distinction entre la « pauvreté absolue » et « pauvreté relative ». Le seuil de pauvreté absolue correspond au niveau de revenu nécessaire pour assurer les besoins alimentaires et non alimentaires d'un ménage. Il est calculé à partir d'un panier de biens alimentaires, auquel s'ajoutent les dépenses en habillement, en logement, en transport et en énergie, indispensables pour la survie du ménage. Les Etats-Unis, le Canada et la plupart des pays en développement, dont sept de l'UEMOA, ont recours à l'approche absolue de la pauvreté pour mesurer ce concept. Cette approche est évaluée à partir d'un seuil fixé en tenant compte du niveau de développement atteint par le pays. Ainsi, selon ce critère, le seuil révisé en 2008 par la Banque Mondiale pour les pays à faible revenu est porté à 1,25 \$ par jour, tandis que celui arrêté pour les pays à revenu intermédiaire est fixé à 2 \$ par jour. Ces différents seuils sont traduits, au niveau de certains pays, en un seuil national, libellé en monnaie locale, en tenant compte de la parité du pouvoir d'achat. Le seuil de pauvreté relative est déterminé, pour sa part, à partir de la distribution des revenus au niveau de la population et renvoie à la notion de revenu médian, fixé en tenant compte de la situation globale de bien-être de la population. La ligne de pauvreté est alors une proportion du revenu médian (entre 40 et 60%). La France ou la Côte d'Ivoire utilise l'approche relative de la pauvreté pour cerner les problèmes liés à ce concept.

Malgré ses nombreuses définitions, la notion de pauvreté inclut plusieurs dimensions. La première dimension, celle monétaire, oriente la collecte et l'analyse des données vers les caractéristiques socioéconomiques des ménages dans lesquels vivent les femmes qui ont recours aux services des institutions de micro finance. L'accès aux services offerts par ces institutions de micro finance (crédit et/ou épargne) contribue-t-il à une transformation de la situation financière des femmes (acquisition/accroissement du revenu) ? Cette dimension monétaire permet d'avoir des données qui permettront d'analyser la capacité des femmes à mener des activités économiques pérennes capables d'accroître leurs revenus. Il s'agit à travers cette dimension de mesurer l'impact de la micro finance sur le bien-être matériel des femmes et de leur famille.

La deuxième, celle subjective, permet de collecter des données sur les représentations sociales des ménages de la pauvreté et leur autoévaluation face au phénomène. En micro finance, on estime le

niveau de pauvreté des ménages en faisant le rapport du PIB/ habitant sur l'encours du crédit moyen offert par les IMF.

La troisième dimension, celle des conditions de vie, met l'accent sur la situation socioéconomique et politique du contexte. Elle porte sur les infrastructures de base.

1-3- Condition de vie :

Il n'est pas facile de définir le terme condition de vie en raison de la multitude d'indicateurs et des champs d'études concernés. Mata, J.E. 1999⁶, soutient que la notion de condition de vie se trouve à l'intersection de l'économie, de la politique, de la sociologie et de la psychologie sociale.

Au sens « large », Mata, J.E, définit les conditions de vie comme étant l'ensemble des éléments d'environnement, des biens, des services ou des comportements qui permettent aux ménages de vivre et d'exprimer extérieurement ou intérieurement leur « ego ». Cette notion s'entend de l'organisation politique à la possession d'un bien matériel donné en passant par de multiples formes de transmission de la connaissance, de formes de divertissements ou de moyens de guérison . Finalement, les conditions de vie regroupent l'ensemble des moyens matériels et immatériels propres à une société et qui lui permet d'exister et de se reproduire.

1- 4-Ménage :

L'INSEE⁷ (Institut National de la Statistique et des Etudes économiques) définit un ménage comme l'ensemble des occupants d'un même logement, considéré comme la résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Une personne vivant seule constitue donc autant un ménage que trois amis vivant en colocation, ou qu'une famille traditionnelle avec deux ou trois enfants. La notion de ménage est surtout utilisée pour réaliser des études statistiques et économiques. On parle de revenus moyens des ménages, de consommation des ménages, de l'épargne des ménages, de la dette des ménages. Pour les besoins de notre étude, nous considérons aussi qu'un groupement d'intérêt économique ou une unité industrielle constituée par des hommes et des femmes peut constituer un ménage.

⁶ Enseignant à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville et Directeur Général des Petits et Moyennes Entreprises au Ministère du développement Industriel des PME

⁷ <http://insee.fr>

Section 2 : Généralité sur la micro finance

2-1- Typologie de la micro finance :

Selon leurs objectifs, les institutions de micro finance fonctionnent différemment. Cependant, Jacquier (1999)⁸ les regroupe en trois catégories: Le modèle Solidaire, le modèle Mutualiste et le modèle Mixte qui regroupe les avantages du modèle solidaire et.

a- Le modèle solidaire : Cas du Grameen Bank

Ce modèle est avant tout une banque non commerciale qui accorde de petits crédits aux ménages qui ne peuvent pas accéder aux services financiers des banques classiques. Il fonde sa garantie sur la seule confiance et la proximité à l'égard des clients. Ce modèle applique un taux d'intérêt du crédit inférieur à celui pratiqué par les banques classiques. Donc, l'objectif du modèle solidaire est d'aider les populations dans la mise en place de leurs activités. L'épargne ne constitue pas nécessairement une condition d'accès au crédit contrairement dans le modèle mutualiste.

Son fondateur Muhammad Yunus était convaincu que ce modèle était la seule alternative qui pouvait faire sortir les pauvres de leur situation précaire. Dans l'octroi de prêt, il misait surtout les groupes de personne, chaque personne était ainsi solidairement responsable de l'emprunt de l'autre. L'octroi d'un second crédit dépend du remboursement correct du premier crédit. Donc toute défaillance par un membre du groupe bloque l'accès au crédit à tous les autres membres du groupe. Compte tenu de l'absence de garantie ou le niveau de vie pour cette catégorie de ménage, le fondateur de ce modèle jouait sur la pression des membres du groupe sur chaque membre bénéficiaire de crédit.

b- Le modèle mutualiste:

La naissance des premiers statuts d'une coopérative remonte au 19^{ème} siècle avec ce que l'on appelle le « principe de Rochdale » qui constitue, dans le monde entier, la base des coopératives.

Cette première coopérative n'est pas une coopérative d'épargne et de crédit. Les membres rassemblent tout simplement de l'argent pour l'achat en commun de denrées alimentaires, qu'ils peuvent ensuite acheter à moindre coût.

Par la suite Friedrich Wilhelm Raiffeisen lance les premières coopératives d'épargne et de crédit en Allemagne bourgmestre, pour lutter contre la misère des petits paysans. Il affirmait « *la charité ne résout pas le problème durablement. Les paysans n'ont pas accès aux services des banques classiques. Ils sont ainsi livrés à l'arbitraire des usuriers qui les obligent à vendre leurs biens* ».

⁸www.ces.ulg.ac.be

Comme alternative à cette situation, il les réunit et préconise l'entraide au lieu de la charité. La solidarité basée sur la structure coopérative doit les aider à échapper à la pauvreté.

Ce modèle repose ainsi sur un certain nombre de principes de base tels que :

- Priorité à l'individu, pas en tant que bailleurs de fonds mais en tant que personne souhaitant se développer socialement et économiquement ;
- La coopérative est accessible à toute personne qui veut devenir membre ;
- Les membres sont à la fois clients et copropriétaires ; donc coresponsables ;
- L'épargne est essentielle. La coopérative doit pouvoir se baser sur l'épargne des membres pour accorder des crédits ;
- Le crédit est accordé qu'aux membres solvables ;
- L'objet principal de l'entreprise est de fournir aux membres du crédit avec un taux avantageux. Le bénéfice est secondaire, mais est important dans la mesure où il permet à la coopérative de poursuivre son action.

Ces principes nous permettent de nous rendre compte que ce modèle exige d'abord la constitution d'une épargne avant toute obtention de crédit. Cette épargne permet aussi aux adhérents de participer au capital de la société par l'achat de parts sociales. Cela permet de limiter les risques cependant pour maintenir les pauvres dans ce système, l'adhérent peut se procurer de parts en concurrence de ses moyens.

2-2- Origine et évolution de la micro finance:

Les premiers mouvements mutualistes ont vu le jour au 19^{ème} siècle avec les pionniers de Rochdale en Angleterre, le mouvement Raiffeisen en Allemagne, le mouvement Desjardins au Québec et les frères fondateurs du Crédit Mutuel en France. Ces initiatives de bancarisation de masse, basées sur la mutualité, se sont ensuite développées en Amérique du Sud, notamment en Bolivie. En Afrique, l'introduction de la micro finance remonte en 1963 avec le Cameroun qui a monté la Cameroon Cooperative Credit Union League.

Ces mouvements se sont transformés au fil des années et ont donné le concept de « micro finance moderne » dans les années 1970 avec le professeur Muhammad Yunus, fondateur de la Grammen Bank au Bangladesh.

Au Sénégal, les premières institutions de micro finance (IMF) créées remontent dans les années 1970, sous forme d'expériences de micro crédit initiées par le conseil National pour la Promotion des Caisses d'Épargne et de Crédit (CONACAP) dans les régions de Thiès et de Louga. D'autres expériences de micro crédit de caisses populaires d'épargne et de crédit ont été par la suite mises en place, entre 1985 et 1988, dans la région de Kaolack, avec l'aide des partenaires financiers et

techniques. Le secteur de la micro finance a connu ensuite un développement fulgurant au début des années 1990 qui a coïncidé avec la crise bancaire⁹. Cet événement a permis la mise en œuvre de réformes importantes pour assainir le secteur bancaire.

L'évolution de ce système est marquée par différentes phases: Une première phase caractérisée par l'apparition des premières structures d'épargne et de crédit : c'est l'émergence de la micro finance.

Une deuxième phase caractérisée par la mise en place d'un cadre juridique régissant les SFD. Elle se situe entre 1993-2003 et est marquée par l'émergence du secteur et la mise en place du cadre juridique régissant les institutions. Cette période a permis une croissance fulgurante du secteur avec la mise en place de réseaux d'institutions (regroupement de certaines structures comme les unions, fédérations et confédération en réseau pour se doter d'une institution faîtière). C'est durant cette phase que le secteur a enregistré un développement sans précédent.

Une troisième phase caractérisée par la consolidation et la professionnalisation du secteur à partir de 2003. Elle a permis de maîtriser davantage les risques avec le renforcement de la surveillance du secteur.

2-3 - L'environnement de la micro finance :

La politique du Gouvernement Sénégalais pour le secteur de la micro finance est volontaire et concerne à la fois son développement et sa régulation.

2-3-1- Les acteurs de la micro finance :

Plusieurs acteurs s'activent dans le secteur de la micro finance, Cependant, nous nous limitons à ceux qui interviennent dans le domaine de la collecte de l'épargne et l'offre de crédit :

a- Les mutuelles d'épargnes et de crédit :

Ce sont souvent des coopératives et mutuelles financières locales. Elles font parties des formes traditionnelles les plus anciennes d'institutions plus ou moins formalisées œuvrant sur le marché de micro épargne et de microcrédit. Elles ne sont pas reliées à de grandes organisations, ni aux banques. Elles agissent de façon autonome pour un groupe de villages ou un quartier urbain. Elles reçoivent l'épargne de leurs membres, fixent elles-mêmes les taux d'intérêt sans tenir compte des lois et du marché financier. Elles sont à la limite de l'informel. Les membres se prêtent entre eux de l'argent et font des épargnes. Elles font rarement appel au marché financier et ne reçoivent pratiquement pas de l'aide venant de l'extérieure.

⁹Événement qui était créé par le plan d'ajustement structurel. Il avait frappait toute la zone UEMOA avant de pousser à la faillite huit banques dont SONABANK, BNDS, USB, ASSURBANK, la BSK.

b- Les réseaux nationaux d'épargne et de crédit :

De nombreuses mutuelles d'épargne et de crédit s'organisent pour obtenir davantage de crédit que les possibilités créées par leur épargne, pour mieux gérer leurs risques et répondre ainsi à la demande locale ou pour placer l'épargne non prêtée. Elles ont constitué des unions et fédérations.

Au niveau national, en Afrique de l'Ouest, des organisations, telles par exemple

L'URMECS et l'ACEP au Sénégal, la FECECAM au Bénin, ... rassemblent des dizaines de milliers de membres épargnants ou/ et emprunteurs et sont des partenaires incontournables dans l'attribution du crédit au monde paysan ou aux artisans du secteur non formel urbain. Ces unions et fédérations représentent donc des millions de membres, plus particulièrement des milieux paysans, fonctionnaires et petits commerçants. Elles sont bien ancrées dans leur milieu et sont organisées en mutuelles de type Raiffeisen pour couvrir leurs risques. Néanmoins, la plupart de ces réseaux rencontrent actuellement des problèmes et doivent faire face à plusieurs défis.

En effet, le fonctionnement de ces réseaux de coopératives est souvent greffé de procédures lourdes, impliquant des décisions lentes et une attitude trop réactive, et les outils de gestion performants sont peu nombreux. De plus l'innovation est limitée et la qualité des services n'est pas toujours au centre des préoccupations. Enfin, ces réseaux sont accusés de développer des produits peu adaptés aux besoins spécifiques des clients et de ne pas bénéficier d'un système de gouvernance (contrôle interne) et de supervision (contrôle externe) efficace. (SOS faim, 2005).

c- Les ONG de crédit direct :

De nombreuses fondations ou ONG se sont créées pour distribuer et gérer le microcrédit en Amérique Latine, en Afrique et en Asie. Ces organisations agissent comme des intermédiaires entre les bailleurs de fonds (agences de coopérations, ONG du Nord, banques) et les demandeurs de crédit, isolés ou organisés en petits groupes professionnels. La diminution des dons de l'aide internationale pour financer à fonds perdus des projets de développement et le transfert de ces dons vers des prêts ou des fonds de prêts aux ONG du Sud ont facilité le développement d'ONG octroyant des crédits aux populations les plus vulnérables. Ces ONG ont joué par le passé et jouent actuellement un rôle essentiel dans le développement du microcrédit. Des millions de petits producteurs ou commerçants dépendent de leur action. Ces organisations se sont professionnalisées et beaucoup d'entre elles font actuellement des services d'intermédiation financière de grande qualité.

Proches des bénéficiaires, désireuses de les aider à progresser, ces ONG, sont des agents indispensables pour le bon fonctionnement du microcrédit dans le Sud et à l'heure actuelle dans les pays de l'Europe de l'Est et certains secteurs des villes d'Europe et d'Amérique du Nord.

d- Les banques à vocation de développement :

Lorsque ces banques ont été lancées il y a plus de trois décennies, les gouvernements espéraient accroître les investissements dans l'agriculture, augmenter l'accès au crédit des agriculteurs et renforcer les structures institutionnelles chargées d'acheminer les crédits aux populations les plus pauvres. Plusieurs auteurs avaient fait des critiques sur les opérations de crédit agricole traditionnel (Calkins et al. 1993).

Ces critiques ont commencé au milieu des années 1970. On reprochait à ces projets de donner plus d'importance à la distribution de crédits, plutôt que d'encourager les services d'intermédiation entre les épargnants et les investisseurs. D'autres critiques ont porté sur l'incapacité de ces banques à mobiliser l'épargne rurale, la défaillance à cibler les groupes pauvres, la dépendance envers les subventions des bailleurs de fonds. Les coûts élevés d'administration et de gestion des crédits, l'incapacité à diversifier le portefeuille des prêts, l'ingérence des hauts-fonctionnaires du gouvernement dans la gestion de ces institutions et l'insouciance des banques à mobiliser l'épargne locale sont autant de facteurs au niveau de l'offre qui ont nui à la pérennité des banques agricoles, de telle manière qu'elles ont pour la plupart été liquidées.

Toutefois, dans certaines régions du monde elles ont plutôt été restructurées et agissent actuellement activement sur le marché du microcrédit (BRI, BNDE Burundi, BANRURAL Guatemala, Banque Khan Mongolie,...).

Les réformes des banques de développement agricole et rural ont porté sur l'adoption des stratégies visant la durabilité financière, telles que le renforcement de la mobilisation de l'épargne locale, le développement des partenariats avec d'autres institutions impliquées dans les services financiers, une meilleure compréhension des besoins et préférences des emprunteurs, une offre de produits et services répondant à ces besoins.

e- Banques commerciales :

Les banques à vocation commerciales ont longtemps négligé la catégorie des micros entrepreneurs du fait de leurs ressources limitées ou de leur manque de matériels pouvant constituer des garanties. Cependant, depuis quelques années, on assiste avec la libéralisation de marchés financiers, à une plus grande implication des banques commerciales dans la pratique du microcrédit. La tendance actuelle est de confier aux banques commerciales, le rôle de grossiste des services financiers, en faisant des ententes avec des ONG ou avec d'autres intermédiaires qui sont en mesure d'offrir des services adaptés aux besoins à leur clientèle. Cette nouvelle vision de l'offre des services financiers semble être prometteuse, car les banques commerciales ont des institutions qui ont des capacités financières excédentaires qui pourraient servir les pauvres. Les banques commerciales ont aussi un rôle à jouer dans l'octroi direct de services financiers aux populations pauvres (Almeyda, 1994). Ces banques commerciales privées offrent leurs services sous plusieurs formes. Certaines le font à

cause de leur mission ; comme Banco de Desarrollo (Chili) et Banco Federado (Costa Rica). D'autre, leur objectif est d'atteindre le maximum de pauvres. C'est le cas de Banco Del Pacifico en Equateur. Et d'autres banques qui se sont rendues compte que leurs services étaient en demande et elles ont créé des unités chargées de gérer des petits prêts. A côté de cette multitude d'opérateurs diverses et variées, se trouvent des institutions dites de microrating dont Planet Rating en France, Microrate aux Etats-Unis et Micro inanza Rating en Italie sont les plus importantes. Ces dernières ont été créées principalement dans le but de mettre à disposition des potentiels investisseurs, l'information sur la performance et le fonctionnement des institutions de micro finance. D'une part, ces systèmes de rating permettent aux IMF d'accéder à des fonds, en se faisant connaître auprès du public (via Internet), et d'autre part, de comparer leur performance à celle d'autres institutions semblables. Ce sont d'ailleurs les bailleurs de fonds des IMF qui sont les premiers intéressés à améliorer la transparence et l'efficacité du secteur.

2- 3-2- Les services offerts par les institutions de micro finance :

A l'origine, le terme micro finance était étroitement lié au micro crédit (de très petits prêts accordés à des entrepreneurs non salariés ayant des garanties limitées ou inexistantes). Ces entrepreneurs, vivant dans la pauvreté ont besoin de pouvoir accéder à d'autres services financiers correspondant à leur situation. Ces services peuvent aider cette catégorie de la population à réaliser des épargnes et à mettre en place des activités génératrices de revenus.

Dans l'ouvrage « *portfolios of the poor : How the World's Poor live on 2 dollars a day* »¹⁰, Daryl Collins, Jonathan Morduch, Stuart Rutherford, Orlanda Ruthven, 2009 montrent que malgré toutes leurs difficultés, de nombreuses personnes pauvres vivant avec moins de deux dollars parviennent à économiser, à accéder au crédit, à s'assurer et à réaliser des paiements et des transferts d'argent en utilisant des moyens à leur disposition. Mais ces moyens peuvent leur coûter chers à plusieurs égards : pour accéder aux services financiers les plus primaires, les pauvres doivent consentir des frais élevés et recourir souvent à des solutions peu sûres, imprévisibles et proposées par des personnes sans scrupules.

C'est pourquoi aujourd'hui, les partisans de l'inclusion financière s'efforcent à promouvoir la fourniture d'une gamme complète de services financiers telle que l'épargne, l'assurance, le transfert d'argent, destinés à cette catégorie de population, qui depuis très longtemps n'a pu bénéficier des services des institutions financières classiques.

¹⁰ www.Portfoliosofthepoor.com

2-3-3- Les risques liée à la pratique de la micro finance :

Le risque peut être défini comme étant une possibilité de perte qui est au centre de toute activité. Dans le domaine de la finance, le risque de crédit est le fait que le débiteur, à l'échéance convenue ne rembourse pas du tout son crédit ou une partie des échéances prévues par le contrat signé entre lui et le créancier. Les risques confrontés par les IMF ont différentes origines : les uns sont liés à l'activité des ménages, certains aux types de crédit et d'autres aux ménages eux-mêmes.

a- Les risques liés à l'activité du ménage :

Les principaux clients des IMF sont constitués généralement d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs, de couturiers, de restaurateurs, de commerçants et de salariés à revenus modestes. Or, nous savons que le risque de crédit augmente lorsque le niveau des revenus du ménage bénéficiaire du crédit est bas. Même s'il a été démontré que les ménages pauvres sont souvent plus motivés dans le remboursement d'un crédit qui leur a été octroyé.

En milieu rural, la plupart des ménages injectent leur crédit dans le financement de l'agriculture au sens large. Ce secteur n'est pas maîtrisable compte tenu de plusieurs aléas : les ménages de ce secteur ont peu d'infrastructures, ils restent alors dépendant de la pluie qu'ils ne peuvent pas contrôler.

Dans ce secteur, on peut aussi assister à une variation des récoltes causées par une invasion d'insectes ou à une épidémie de maladie qui frappe les bêtes.

En milieu urbain comme en milieu rural, il existe un risque de crédit lié à l'activité de certains ménages qui évoluent dans le commerce. Dans cette activité, les prix des produits peuvent subir des fluctuations négatives pour les commerçants bénéficiaires d'un crédit. Ces effets peuvent diminuer leur chiffre d'affaire, entraînant ainsi des pertes chez les ménages. Ceci augmente l'allongement des échéances de remboursement qui étaient prévues.

La faiblesse des revenus, les conditions climatiques et les fluctuations des prix de certains produits sont donc des sources de risques liés à l'activité des ménages bénéficiaires d'un crédit.

b- Les risques liés au type de crédit :

En matière de crédit, toute IMF qui se veut être pérenne, doit respecter « la règle d'or des institutions financières ». Cette règle stipule que : « les institutions financières doivent financer les crédits à court terme avec des fonds à court terme et les crédits à long terme avec des passifs à long terme ». C'est-à-dire qu'un fonds à court terme ne doit en aucun cas financer un crédit à long terme.

Dès lors que les institutions financières ne prennent pas en compte cette considération, elles se lancent à des risques de crédit.

Il existe aussi des crédits à petits montants et à court terme qui ne permettent pas aux ménages de faire fructifier leur crédit. Cette pratique amène les ménages à se maintenir dans un cercle vicieux « crédit- remboursement- crédit ». Un tel type de crédit ne permet pas aux ménages d'améliorer leurs conditions de vie. En un certain moment les ménages deviennent défaillants et les institutions de micro finance risquent de ne pas récupérer leur financement ou une partie de leur financement.

c- Les risques liés à l'emprunteur :

Un investissement correspond à une probabilité de recettes futures. Cette probabilité est certes liée au créancier, mais aussi elle est fortement liée au ménage ayant reçu le crédit. Cette défaillance se traduit par la volonté affichée ou non du ménage de ne pas rembourser son crédit. Ces pratiques sont surtout liées au sexe et au niveau d'éducation du ménage.

Quelle que soit son origine, le risque de crédit correspond à une probabilité de non remboursement de crédit. C'est pourquoi les institutions financières dont l'URMECS respectent certaines règles¹¹ pour amoindrir cette probabilité.

Parmi les règles établies par cette institution, il y a : la limitation des prêts aux dirigeants, la limitation des risques pris sur un seul membre, la limitation des risques portés par une institution, la norme de liquidité, la norme de réserve générale.

2-3-4-Cadre réglementaire des institutions de micro finance :

Au lendemain de la crise du système bancaire qui frappait toute la zone UEMOA, le système bancaire classique s'était toujours montré réticent pour le financement des catégories socio professionnelles défavorisées (paysans, pêcheurs, pasteurs, artisans, promoteurs de GIE,...). Les autorités ont jugé nécessaire de faire la promotion d'un système de financement décentralisé susceptible de faciliter l'accès au crédit et de satisfaire les besoins de financement de ces couches défavorisées de la population.

En raison de l'absence d'une réglementation, les premières institutions de micro finance créées au Sénégal et dans l'UEMOA fonctionnaient en se fondant sur les principes généraux de la loi sur les coopératives, l'exercice d'activités d'épargne et de crédit étant interdit à toute structure non agréée par la Commission Bancaire. Or les institutions de micro finance ne pouvaient satisfaire ces exigences. Les autorités sénégalaises, préoccupées par la nécessité d'encadrer les premières

¹¹Cf. annexe 8

initiatives, ont mis en place, en Avril 1990, le Projet d'Assistance Technique aux Opérations Bancaires Mutualistes du Sénégal (ATOBMS) avec l'appui de l'Agence Canadienne pour le développement (ACDI) et la Banque Mondiale. ATOBMS avait la mission de tracer les contours d'un cadre juridique spécifique au secteur de la micro finance. A cet effet, le premier jalon a été posé à travers l'arrêté n° 1702 du 23 février 1993 fixant des dispositions relatives à l'organisation, aux conditions d'agrément et de fonctionnement des Structures Mutualistes d'Epargne et de Crédit (SMEC). Ensuite au niveau communautaire, on assiste à la consolidation de la première initiative avec la loi PARMEC (Projet d'Appui à la Réglementation des Mutuelles d'Epargne et de Crédit) qui s'est traduite par l'adoption de la loi n° 95- 03 du 05 janvier 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, et sur décret d'application n° 97-1106 du 11 novembre 1997.

Par la suite, les instructions de la BCEAO du 10 mars 1998 et la convention du 04 juillet 1996 régissant les organisations à structure mutualistes effectuant des opérations d'épargne et/ou de crédit. La mise en place de cadre réglementaire a les objectifs suivants:

- La protection des épargnants ;
- La sécurisation des opérations et l'autonomie financières des IMF ;
- Le développement des initiatives prises par les populations à la base pour accéder au crédit.

Pour mieux asseoir le rôle d'encadrement et d'exercice, l'Etat a mis le secteur des SDF sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Le décret n° 2008-642 du 16 juin 2008 portant réorganisation dudit Ministère a procédé à une mutation institutionnelle en créant la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (DRS/ SFD). Elle est ainsi chargée de :

- veiller à l'application de la réglementation: Instruction des demandes d'agrément et d'autorisation, contrôle et suivi des systèmes financiers décentralisés pour une surveillance permanente du secteur, application des sanctions;
- Assurer la veille réglementaire: Contribution à l'élaboration et à l'amélioration du cadre juridique, comptable et financier, diffusion des textes réglementaires et supports documentaires;
- Assurer un encadrement du secteur : Formation des acteurs sur les pratiques comptables et financières, systèmes d'informations, publication et mise à jour de bases de données statistiques et financières.

Chapitre 2 : Les différentes approches de la micro finance

Le mouvement de la micro finance a pris une ampleur face au retrait progressif de l'Etat dans le financement des couches de populations les plus pauvres telles que les agriculteurs, les artisans, etc. Ceci par une diminution des subventions accordées, dès lors les institutions de micro finances font de plus en plus souvent appel à des ressources financières externes. Selon Gibbons et Meehan, 2002, ces ressources auraient été multipliées par 12 entre 1996 et 2000. Or ce recours aux capitaux privés n'est toutefois neutre pour les institutions de micro finances dans la mesure où les acteurs privés exigent de leur part une rentabilité minimale qui ne peut être obtenue qu'au prix d'une réforme de leur mode de management et d'une redéfinition de leur activité.

Rhyne, 1998, affirme que l'autosuffisance des institutions de micro finance devient à la fois une condition nécessaire et un obstacle au développement de la micro finance. C'est ainsi que plusieurs types de débats sont apparus pour préciser les frontières de la micro finance. Deux visions se sont ainsi distinguées : Les militants de la micro finance par l'approche du bien-être social (approche welfariste) et militants de la micro finance par de l'approche institutionnaliste.

Section 1 : L'approche institutionnaliste

Cette approche est soutenue par des organismes internationaux tels que les nations unies ou la banque mondiale. Ces organismes visent la création d'institutions financières capables de servir les populations qui ne sont pas servies ou qui le sont insuffisamment par le système financier formel (Woller et Dunford, 1999).

L'approche intentionnaliste vise la création d'un système parallèle d'intermédiation financière viable qui prend en charge les besoins des populations pauvres. C'est pourquoi ses partisans soutiennent que : *« La manière la plus efficace qui permet de toucher la grande majorité de cette catégorie de population est d'intégrer les institutions de micro finance dans le système financier formel. Les institutions de micro finances doivent non seulement être capables de couvrir leurs frais opérationnels et financiers grâce à leurs propres revenus d'activité mais elles doivent également être capables de dégager des profits, afin d'assurer leur viabilité financière et leur pérennité ».*

En effet, les institutions de micro finances sont essentiellement financées par des donateurs, souvent à travers des subventions. Or ces ressources sont souvent limitées et sont instables. Les institutionnalistes soutiennent ainsi que ces ressources freinent la bonne marche de ces institutions dans la mesure où elles les rendent dépendantes des effets de mode et de la place accordée à la micro finance dans la définition de la politique économique. Ce qui est problématique car cette dépendance à l'égard des donateurs privés et des pouvoirs publics est considérée comme un obstacle à l'innovation des IMF et à leur contribution à la réduction de la pauvreté.

De ce fait, les institutions de micro finances doivent chercher l'autonomie par l'autosuffisance financière. C'est à dire, elles doivent couvrir toutes leurs charges avec les revenus qu'elles produisent. Cette autosuffisance financière leur permettra d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté.

Seulement, la recherche de cette autosuffisance financière permet d'atteindre des populations les plus pauvres et non à atteindre de plus grand nombre de pauvres possible. Du coup, l'atteinte de l'objectif de réduction de la pauvreté sera compromise. De même, la recherche par les IMF le plus grand nombre de clients les expose dans une situation de non confort, dans la mesure où ils toucheront les plus pauvres.

Cette école de pensée est ainsi convaincue que la subvention est certes utile en soi, mais ne permet pas aux institutions de micro finance d'être pérenne pour remplir leur objectif de lutte contre la pauvreté. Dès lors, la rentabilité est la seule façon de se démarquer de la dépendance envers les donateurs. Ce qui détermine ainsi leur autosuffisance, qui détermine elle-même leur pérennité. Une absence de rentabilité financière risquerait à moyen ou à long terme de conduire à l'échec des programmes de micro finance.

Section 2 : L'approche welfariste ou l'approche du bien être sociétal

Ce courant est composé notamment des organismes internationaux, de mouvements de coopératives qui œuvrent contre la lutte contre la réduction de la pauvreté. Ces partisans soutiennent que les institutions de micro finances peuvent non seulement être durables sans être financièrement autosuffisantes, mais elles ne doivent pas rechercher l'autosuffisance à tout prix, car la recherche de la performance financière peut induire à une inversion de leur mission sociale dans le programme de la lutte contre la pauvreté. En détournant la micro finance de ses fondements idéologiques, la recherche de la performance financière constituerait un frein à l'innovation et à la réduction de la pauvreté (Roy, 2006). Les partisans de l'approche du bien être sociétal s'appuient sur un argument relatif à la qualité des donateurs. Les investisseurs sociaux qui subventionnent les IMF ne sont pas nécessairement motivés par la recherche personnelle du profit financier, mais plutôt par le désir de contribuer à la réduction de la pauvreté. A titre d'exemple, la majorité des donateurs des IMF en Europe de l'Ouest sont soit des acteurs publics (collectivités territoriales par exemple), soit des fondations de banques ou de grandes entreprises. Ces donateurs sont avant tout soucieux de réaliser un rendement social ou « intrinsèque » en œuvrant pour le bien-être public. Les collectivités territoriales recherchent avant tout les retombées positives des microcrédits en termes d'emploi et de redynamisation du territoire. Les banques et les grandes entreprises sont motivées par leur engagement social et les retombées positives en termes d'image. A ce titre ils s'attendent à dégager des rendements financiers inférieurs à ceux des fonds indiciels et ils acceptent cette sous-

performance des IMF comme une contrepartie du rendement social obtenu. En effet, selon Simon (1993), les acteurs économiques ne recherchent pas uniquement à maximiser leurs profits financiers, ils recherchent d'une manière plus large à maximiser leur fonction d'utilité, ce qui peut impliquer des préoccupations altruistes.

Dès lors, la recherche de nouvelles sources de financement ne s'imposerait pas car les investisseurs des IMF seraient avant tout motivés par une forme d'altruisme qui garantirait leur engagement à long terme dans le financement de ces institutions. Au contraire, la commercialisation de la micro finance, découlant de la pression de nouveaux investisseurs induirait à effets pervers tels qu'une marginalisation des plus pauvres au profit des clients représentant un risque de non paiement moindre.

Conclusion de la première partie :

Dans cette première partie, nous avons défini dans un premier temps les concepts liés au thème. Ils nous ont permis de mieux saisir le sujet. Par exemple, en ce qui concerne le niveau de pauvreté des ménages, nous nous sommes fondés sur les définitions du PNUD ou de la Banque Mondiale qui donnent des seuils qui indiquent l'état de pauvreté des ménages.

Dans un deuxième temps, nous avons retracé l'évolution de la micro finance en mettant en exergue ces typologies à travers le modèle solidaire du Gramen Bank et le modèle Mutualiste.

Ensuite, nous avons parlé de l'environnement de la micro finance en déclinant ses différents services, ses acteurs, les risques liés à sa pratique et le cadre réglementaire qui la régit.

Et enfin, à travers une revue de la littérature, nous avons découvert que certains auteurs ont des idées divergentes sur les pratiques de la micro finance et d'autres ont des idées convergentes. Ces derniers soutiennent que la micro finance et particulièrement le micro crédit rend les pauvres de plus en plus pauvre dans la mesure où il les maintient dans un cercle vicieux : crédit-remboursement- crédit.

Deuxième partie:

Approche empirique

Deuxième partie : Approche empirique

Cette partie est composée de deux chapitres. Le premier consacré à la méthodologie de recherche ainsi que la présentation du cas de l'étude et le deuxième réservé à l'analyse et à l'interprétation des résultats de l'enquête.

Chapitre 1 : Méthodologie de recherche et présentation du cas de l'étude

Dans ce chapitre nous allons présenter la méthode de collecte des données, procéder au calcul de l'échantillonnage, au traitement des données ainsi que leurs analyses et enfin nous ferons la présentation de notre cas.

Section 1 : Méthodologie de recherche

1-1- La collecte des données :

Après le choix de notre sujet de recherche, nous avons consulté des ouvrages, des revues et des sites web afin d'avoir une meilleure approche sur la micro finance ainsi que tous les concepts liés à elle.

Cette partie de la recherche nous a permis d'effectuer une analyse théorique. Certaines données recueillies lors de cette collecte sont de premières mains car elles sont directement recueillies auprès des ménages. D'autres sont des données de deuxième main car provenant des travaux de la mutuelle URMECS, des travaux de la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (DRS-SFD) ou des travaux statistiques de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui sont des structures mieux indiquées en raison de la fiabilité avérée de leurs productions scientifiques. Ces deux dernières institutions nous fournissent des informations macroéconomiques telles que celles relatives au revenu moyen par habitant, au taux de croissance du PIB, le seuil de pauvreté, le taux d'alphabétisation, le taux de croissance démographique, etc.

Pour ce qui est des moyens utilisés pour parvenir à bout de nos objectifs, nous avons utilisé le logiciel STATA version 2010 qui permet d'étudier la corrélation entre plusieurs variables, le logiciel sphinx 2007 qui permet d'élaborer un questionnaire et de croiser certains variables au besoin.

En ce qui concerne le traitement des données, grâce au logiciel STATA version 2010, nous commencerons d'abord à une sélection d'une gamme de variables. Ensuite, nous procéderons, si le besoin se fait sentir à des éliminations successives afin d'optimiser la quantité d'information apportée par les variables d'étude. C'est à dire toutes les variables qui se trouveront dans une posture de créer une redondance seront éliminées. Et dans ce cas de figure le test de Wald sera celui

qui nous aidera dans la prise de décision. Les différents tests que nous effectuerons vont s'inscrire dans un cadre décisionnel dans la mesure où ils sont supposés nous assister dans la modélisation.

1-2- Description des données :

Notre étude s'inscrit dans un cadre de l'amélioration des conditions de vie des ménages au Sénégal, notamment ceux d'Oussouye. Elle vise à étudier des indicateurs qui permettent de voir s'il existe une dépendance ou un effet positif entre ces variables et le niveau des conditions de vie des ménages. Les données qui seront obtenues sont relatives à l'épargne des ménages, leur niveau de salarisation, le nombre de crédit qu'ils ont reçu et leur revenu. Les données sont recueillies auprès de 44 ménages résidants à Oussouye et affiliés à l'URMECS. Ces 44 ménages constituent notre échantillon.

1-3- Justification des variables :

Les quatre variables choisies se justifient par le fait que nous pensons, comme nous l'avons soutenu dans les hypothèses, qu'elles sont toutes très liées aux conditions de vie des ménages.

Pour l'épargne, c'est une partie du revenu disponible des ménages qui n'est pas immédiatement consommée et qui permet une consommation différée et l'investissement. Elle peut être gardée dans un compte à la banque. Dans ce cas, elle peut non seulement générer des intérêts mais aussi elle peut permettre à son propriétaire d'acquérir un prêt. L'épargne permet aussi de faire face à un certain nombre de craintes ou d'incertitudes quant à l'avenir (chômage, retraite, ...), d'acquérir des biens durables (voiture, meubles, ...) ou un logement, de faire croître leur capital.

En ce qui concerne la scolarisation, elle est toujours considérée comme étant une priorité dans le processus de développement. Elle permet la construction de citoyenneté, de savoir évitant la fracture scientifique entre les pays en développement et les pays développés, des opportunités d'emplois dans des services et la mise en marche de projets.

Pour revenu, il permet de connaître la situation des ménages. A un certain seuil, il permet de savoir l'état de pauvreté des ménages. Plusieurs études dont celles effectuées par la banque mondiale ont montré que cette variable influe beaucoup sur les conditions de vie des ménages.

Et enfin, pour le nombre de crédit reçu, il faut savoir que lorsque des crédits successifs sont bien utilisés, ils génèrent plus de bénéfice et amortissent les investissements sans que celui qui l'avait consenti ne sente les remboursements des crédits. Ainsi, plus le ménage reçoit de crédits successifs, plus ses activités deviennent plus rentables et dans le même sens les revenus et les épargnes des ménages augmentent.

Une estimation économétrique à partir du logiciel STATA nous permettra de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de recherche. Et par la suite, nous tenterons d'effectuer différents tests afin de sonder la significativité globale de notre modèle.

1-4- Méthode de traitement des données :

A partir des données obtenues lors de l'administration du questionnaire, nous allons faire une étude approfondie sur l'amélioration des conditions de vie des ménages d'Oussouye. Pour ce faire, nous allons procéder à une étude économétrique à travers la modélisation qui prend en compte les cinq variables.

Par la régression linéaire nous allons mettre en relief la relation existante entre notre variable endogène (dépendante) que nous avons nommé Aml de Cv (Condition de vie) et les variables exogènes (indépendantes) que sont : le niveau de scolarisation des ménages (Sclor), le niveau de l'épargne des ménages (Ag d'Epg), le revenu des ménages (Ag du R) et le nombre de crédit reçu par les ménages (Nbr de C). Le modèle étudié devra nous permettre de quantifier l'effet de chacune des variables explicatives sur la variable expliquée (Aml de Cv). Et de là, nous pourrions juger de l'importance de chaque variable exogène dans l'explication de l'amélioration des conditions de vie des ménages.

Ainsi, le modèle peut être structuré comme suite : $Aml\ de\ Cv = f(\text{niveau de scolarisation, niveau de l'épargne, revenu des ménages, nombre de crédit reçu})$. Avec f étant une fonction linéaire.

Tableau 1 : Liste des différentes variables et leurs significations

Variables	Significations
Amélioration des conditions de vie	Aml de Cv
Niveau de scolarisation des ménages	Sclor
Le niveau de l'épargne des ménages	Ag d'Epg
Revenu des ménages	Ag du R
Le nombre de crédit reçu par les ménages	Nbr de C

Tableau 2 : Codification des variables

Variables	Codes
Aml de Cv	0 si oui et 1 si non
Sclor	0 si oui et 1 si non
Ag d'Epg	0 si oui et 1 si non
Ag du R	0 si oui et 1 si non
Nbr de C	0 si =1 et 1 si sup à 1

Pour l'estimation économétrique, nous allons d'abord utiliser dans le chapitre 2 la régression linéaire avec un intervalle de confiance par défaut qui est de 95%. Ensuite nous procéderons à un ensemble de tests. Ces tests nous permettront de nous prononcer sur nos hypothèses de travail.

Section 2 : Présentation du cas d'étude

2-1- Cadre de l'étude :

Le département d'Oussouye est caractérisé par un fort potentiel économique. Les activités économiques prédominantes sont l'agriculture, le tourisme et la transformation de produits halieutiques. Le département est marqué par la présence de trois Institutions financières décentralisées notamment le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), la Caisse Populaire du Sénégal (CPS) et la MECK. A noter que la CPS est actuellement en difficultés et est presque en phase de cessation d'activités. Il faut aussi noter qu'il n'existe qu'une banque classique dans la zone dont la CBAO (Compagnie Bancaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest). Cependant, la plupart des ménages de la zone n'ont pas des ressources leur permettant d'ouvrir un compte, encore moins à espérer un crédit qui vient de cette institution.

Ainsi, les difficultés actuelles que rencontre la CPS qui se trouve dans l'environnement immédiat de la MECK, nous amènent à dire que c'est la caisse du crédit mutuel du Sénégal (CMS) qui se trouve être finalement la seule institution financière concurrente.

Le département est l'un des trois départements que compte la région de Ziguinchor. En plus de la commune d'Oussouye, l'acte 3¹² de la décentralisation lui confère six autres communes dont les

¹² L'acte 3 a fait disparaître l'appellation « communauté rurale ». Toutes les communautés rurales sont devenues dans leur configuration actuelle des communes.

communes d'Oukout, de Mlomp, de Cabrousse, de Santhiabamandjank, Loudia Ouolof et Diembering. Situé à l'extrême sud-ouest de la région¹³, Il couvre une superficie de 891 km² soit 12,14 % du territoire de la région. Sa population est estimée à 46 309 habitants (*rapport ANSD 2013*) et est essentiellement rurale (83%).

Le Christianisme représente 19,2 %, l'animisme 71,4% et l'Islam 9,4%. L'ethnie majoritaire est le « Diola » qui constitue la population autochtone (76%), les Manjacgues représentent 3 %, les Peuls 7% ; les Sérères 3 %, Ouolofs 3 % et les autres 7%. Malgré ces diversités de religions et d'ethnies, les populations vivent en parfaite harmonie.

Le département présente des potentialités énormes, il représente un carrefour pour Ziguinchor et la Guinée Bissau. Comme dans toute la Casamance, il reçoit chaque année plusieurs millimètres de pluies, la zone est traversée par plusieurs cours d'eaux, ce qui fait que la pêche et l'agriculture y sont développées, le département compte peu d'infrastructures. C'est aussi l'un des grands centres touristiques au Sénégal avec des stations balnéaires comme Cap Skirring, Elenkin et Djimbéring

2-2-Présentation de l'URMECS (MECK) et description de l'existant:

La MECK d'Oussouye, structure sur laquelle se porte notre étude est une entité de l'URMECS. Donc, elle fonctionne selon les principes de cette dernière.

2-2-1- Présentation de l'URMECS (MECK) :

a- Présentation de l'URMECS :

L'union Rurale des Mutuelles d'Epargne et de Crédit du Sénégal a tenu son assemblée générale constitutive le 5 septembre 2004 à Khombole et a bénéficié de l'agrément du Ministère de l'Economie et des Finances le 20 février 2006 sous le numéro TH 2-06-008 U.

L'URMECS a son siège à Nguékhokh, dans le département de Mbour et, en 2013, le réseau est étendu à douze (12) caisses dans six (06) régions du Sénégal (*Cf. au tableau 3 ci- dessous*).

¹³Cf. Carte du découpage administratif de la région de Ziguinchor en annexe 4

Tableau 3 : Les différentes caisses de l'URMECS à travers le pays

Regions	Noms des caisses
Thiès	“Sant SunuBorom” de Khombole, « « Jappooliggeey » de Nguékokh et « Manaaxaw » de Térokh
Ziguinchor	« Karambenoor » d'Albadar, « Bantangbaa», « Pkumel » et Mutuelle d'Epargne et de Crédit « Kalambenoo » de Oussouye (MECK)
Kaolack	“ Ndimbalante” de keurMadiabel
Fatick	“ DeggoBokkLiggey” de KeurAyipka et “BokkJom” deBoustanediaw
Diourbel	« Redibe » de Baba Garage
Tambacounda	“ Xewel” de Koar

Source: MECK, recueillie lors de l'entretien avec le gérant, le 15/01/2014

Au cours de l'année 2014, seize (16) autres caisses ont adhéré à l'URMECS dont celle d'Elinkin dans le département d'Oussouye, partageant ainsi sa vision et les principes et valeurs qui la soutendent (*Cf. carte du réseau en annexe 5*).

L'URMECS est membre de l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés (APSFD Sénégal¹⁴).

b- Présentation de la MECK d'Oussouye :

La Mutuelle d'épargne et de crédit Kalambenoo (MECK) a été fondée par l'Association Sénégalaise pour le Développement Intégré d'Oussouye (ASDI).

L'ASDI s'est fixée comme objectif de lutter contre la pauvreté par l'amélioration des conditions d'existence des populations ; de ce fait ASDI a réuni des femmes du département formé en 15 Groupements de Promotion Féminine (GPF) et les a formées aux travaux de maraichage. Les recettes tirées de cette activité ont été épargnées dans un compte auprès du crédit mutuel du Sénégal. Ensuite, vu ce qu'a rapporté l'activité menée par les femmes, ASDI a eu l'idée de mettre

¹⁴Créée le 1^{er} Aout 1996 dans le but d'œuvrer à la défense des intérêts moraux et matériels des Systèmes Financiers Décentralisés du Sénégal. Sa finalité est de contribuer à la construction d'un système financier pérenne et inclusif.

en place un GEC pour mieux faire face aux besoins de financement des GPF (groupements de promotion féminin). Les GPF ont adhéré les premiers et les femmes, individuellement ont suivi. L'assemblée générale constitutive a été ainsi tenue en 2002 avec l'appui des dirigeants d'ASDI qui avaient des compétences en développement organisationnel. La GEC a donné aujourd'hui à l'institution le nom : la MECK

- **L'organisation institutionnelle du MECK :**

La MECK compte trois (3) organes élus par l'assemblée générale :

- le Conseil d'administration (10 membres) ;
- Le Comité de Crédit (5 membres) ;
- Le Conseil de Surveillance (5 membres).

Les organes de la MECK se réunissent régulièrement et ils sont formés sur le contrôle social animé par le Service Audit et Contrôle Interne de l'URMECS. A noter que les organes de la MECK transmettent tous les trimestres un rapport de contrôle social au Service Audit et Contrôle Interne et ont un très bon niveau d'étude.

- **Mission de la MECK :**

La MECK étant une composante de l'URMECS, elle a donc les mêmes missions que cette dernière; sa mission est d'éduquer ses membres, les former et de financer leurs activités génératrices de revenus. Elle se propose d'offrir à ses membres des produits d'épargne et de crédits adaptés à leurs besoins, de renforcer leur capacité institutionnelle afin d'atteindre dans trois (3) ans la pérennité financière. La MECK s'engage à lutter contre la précarité économique de ses membres dans la justice, l'équité et la solidarité.

C'est ainsi que la MECK assure deux fonctions essentielles : la collecte de l'épargne et l'octroi de crédit.

2-2-2- Les services de la MECK:

Dans cette partie, nous allons faire un état des lieux des différents services de la MECK. Il s'agit de décrire les préalables pour l'acquisition de crédit ainsi que le processus d'octroi de crédit.

- **La collecte de l'épargne :**

Elle permet non seulement à la MECK de collecter de l'épargne, mais aussi c'est un critère de sélection des octrois de crédit. C'est ainsi qu'elle met à la disposition de sa clientèle trois types de comptes : le compte courant, le compte à terme (CAT) et le plan épargne projet (PEP). Ces différents produits d'épargne varient selon leur durée, et leur montant planché. Il faut noter que les

produits d'épargne de la MECK sont rémunérés. Les détails sont résumés dans le tableau produits d'épargne en *annexe 6*.

La situation de l'épargne se présente comme suit à la date du 31 octobre 2011 au 31/12/2011.

Tableau 4 : La situation de l'épargne du 31/12 /2011 au 31/12/12, Montants des dépôts en milliers FCFA

Indicateurs	2011	2012	Variation %
Montant total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1) + (2)	43 235	54 374	25,76 %
Montant des dépôts des personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	31 921	39 497	23,73 %
Montant des dépôts des hommes (a)	18 368	21 099	14,87 %
Montant des dépôts des femmes (b)	13 553	18 397	35,74 %
Montant des dépôts des personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	11 314	14 877	31,50 %

Source : MECK, recueillie lors de l'entretien avec le gérant, le 15/01/2014

Au regard des chiffres consignés dans le tableau, on note une augmentation de la constitution de l'épargne. L'analyse de cette constitution de l'épargne peut s'apprécier à deux niveaux : le premier concerne la variation de l'épargne entre les années 2011 et 2012 et le deuxième, la constitution de l'épargne selon des différents types de ménages.

En 2011, la MECK a collecté une épargne de 43 235 000 F CFA contre une valeur de 54 374 000 F CFA en 2012 . Soit une hausse 25,76 % entre ces deux années. Cette variation nous permet de dire que la MECK a augmenté son portefeuille clientèle. Ceci lui permet d'enregistrer une part du marché de la clientèle d'Oussouye.

Cette constitution de l'épargne est répartie en fonction de deux catégories de clients : des clients ou ménages particuliers constitués par des hommes et des femmes, c'est-à-dire des ménages non membres d'un groupement et des clients moraux, c'est-à-dire des clients membres d'un groupement. Les résultats montrent que l'épargne des ménages féminins et masculins représente 73 % en 2011 contre 72 % en 2012 et a subi une variation de 50,61 % au cours de ces deux années. Ce qui revient à dire que la majeure partie de la constitution de l'épargne par la mutuelle provient de ces deux types de ménages.

- L'offre de crédit :

Il faut noter qu'en plus de l'épargne, l'octroi de crédit aux ménages exige d'autres conditions. Les conditions à remplir par le ménage demandeur de crédit sont :

- Il faut être de nationalité Sénégalaise ;
- Etre en conformité avec les règles établies par la MECK ;
- Ouvrir un compte à la MECK moyennant 3000 F et solde minimum 1500 F. En plus, il faut adhérer au moins pendant trois mois ;
- Avoir un projet licite et rentable ;
- Déposer une demande de crédit adressée au directeur de l'URMECS ou au chef d'agence de la MECK. La demande doit comporter : l'objet du crédit, le type de crédit, le montant sollicité, le numéro de compte du demandeur, la durée de remboursement du crédit l'adresse du demandeur et la demande doit être datée et signée par le demandeur de crédit.

Comme le montre le tableau en *annexe 7*, la MECK met à la disposition de ses clients différents types crédit : fonds de roulement, campagne, embouche, équipement/ construction, aviculture,...

Les crédits différent selon leurs plafonds, leurs taux d'intérêt, leurs modes de remboursement.

Du 31/12/2011 au 31 octobre 2012, la situation des crédits accordés se présente comme suit:

Tableau 5 : Situation des prêts accordés du 31/12/2011 au 31/12/2012, montants en milliers de FCFA

Indicateurs	2011	2012	Variation %
Montant total des prêts accordé (1) + (2)	31 575	38 810	13,85%
Montant des prêts accordés aux personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a)+ (b)	31 575	37 810	35,72%
Montant des prêts accordés aux hommes (a)	20 575	24 560	16,23%
Montant des prêts accordés aux femmes (b)	11 000	24 560	55,21%
Montant des prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	0	1 000	100%

Source : MEK, recueillie lors de l'entretien avec le gérant, le 31/12/2014

Les résultats consignés sur le tableau 5 montrent une hausse générale de 13,85 % des crédits accordés par la MECK entre 2011 et 2012. On remarque aussi, durant cette période, 96 % des sommes sont accordées à des ménages particuliers. Contre seulement 4% de la somme accordée à des groupements.

Chapitre2: Présentation et discussion des résultats

Dans ce chapitre il s'agit de faire les tests d'hypothèses à travers notre modèle, ces tests nous permettent de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de travail.

En rappel, le modèle se présente ainsi :

Aml de Cv = f (niveau de scolarisation, niveau de l'épargne, revenu des ménages, nombre de crédit reçu) : **Aml de C V = k + α_1 . Sclor + α_2 . Nbr de C + α_3 . Ag d'Epg + α_4 . Ag du R + ϵ**

Avec $\alpha_1, \alpha_2, \dots, \alpha_i$ représentent les coefficients respectifs des variables exogènes dans l'ordre de leur disposition et K représente la constante. ϵ représente l'erreur de prévision. C'est la variable aléatoire qui prend en compte la variabilité d'Aml de Cv qui n'est pas expliquée par les variables exogènes.

2-1- Régression linéaire du modèle général :

Tableau 6 : Les résultats d'estimation du modèle sont les suivants

. reg amldecv sclor nbrdec agdeepg agdur						
Source	SS	df	MS			
Model	1.57079641	4	.392699102	Number of obs =	44	
Residual	2.06556723	39	.052963262	F(4, 39) =	7.41	
				Prob > F =	0.0002	
				R-squared =	0.4320	
				Adj R-squared =	0.3737	
Total	3.63636364	43	.084566596	Root MSE =	.23014	
amldecv	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
sclor	.2062109	.0706942	2.92	0.006	.0632185	.3492034
nbrdec	-.0362415	.1091388	-0.33	0.742	-.2569956	.1845125
agdeepg	-.0978189	.1289601	-0.76	0.453	-.3586653	.1630275
agdur	.4021811	.1289601	3.12	0.003	.1413347	.6630275
_cons	-.0423594	.1134272	-0.37	0.711	-.2717875	.1870688

Source : Auteur, à partir nos données d'enquête

On obtient alors : $\alpha_1 = 0,2062109$, $\alpha_2 = -0,0362415$, $\alpha_3 = -0,0978189$ et $\alpha_4 = 0,4021811$. Avec $\alpha_1, \alpha_2, \alpha_3$ et α_4 étant les coefficients respectifs des variables scolarisation, nombre de crédits, augmentation de l'épargne et augmentation du revenu.

Le modèle de prévision est exprimé par la quantité suivante :

Aml de Cv = k + 0,2062109. Sclor-0,0362415. Nbr de C- 0,0978189. Ag d'Epg +0,4021811. Ag du R + ϵ

Après estimation, le tableau ci-dessus nous renseigne que la qualité du R^2 ajusté est relativement faible (Pseudo $R^2 = 37\%$). Ce coefficient de détermination signifie que 37% de la variabilité de l'amélioration des conditions de vie des ménages est expliquée par le modèle.

L'étude nous révèle que les ménages affiliés à l'URMECS d'Oussouye ont plus de chance d'améliorer leur condition de vie notamment en termes de scolarisation et d'augmentation de leur revenu. Une augmentation de 10%, du nombre de crédit octroyé aux ménages de l'URMECS d'Oussouye entraîne une augmentation de 21% pour la scolarisation et de 40% du revenu. Il faut noter que s'il ya une augmentation du nombre de crédit dans la même proportion (10%), on note une baisse de l'épargne de 9,7%. Ceci nous montre que les ménages de l'URMECS d'Oussouye affectent plus leur crédit aux dépenses de scolarisation, voir même de consommation au profit de l'épargne.

2-2-Analyse des résultats :

Ici, nous allons procéder à la validation des résultats. Elle constitue un tournant particulier du processus de modélisation dans la mesure où elle nous aidera dans l'évaluation de la qualité du modèle.

L'acceptabilité d'un modèle est mesurée par le résultat de plusieurs tests économétriques dont les plus fréquents sont le test de Student, le test de Fisher, le test de Wald.

Dans notre travail, nous examinerons la crédibilité du modèle par l'usage des tests suivants:

- **Test de Fisher :**

Ce test permet d'étudier la significativité globale des variables.

Les hypothèses du test sont les suivantes :

H_0 : Le modèle n'est pas globalement significatif

H_1 : Le modèle est globalement significatif

Règle de décision :

Dans notre cas, la régression montre que la probabilité associée au test de Fischer donne 0,002. Ce qui est inférieur au seuil de 5%. Nous rejetons alors l'hypothèse nulle H_0 , donc le modèle est globalement significatif.

- **Test de Student :**

Ce test permet d'étudier la significativité individuelle des variables exogènes.

Les hypothèses du test sont les suivantes :

Première étape : définition des hypothèses à tester

H_0 : $\alpha_i = 0$, la variable est non significative

H_1 : $\alpha_i \neq 0$, la variable est significative

Avec i allant de 1 à 4.

Deuxième étape : calcul de la probabilité

Sclor (0,006) ; Nbr de C (0,742) ; Ag d'Epg (0,453) ; Ag du R (0,003)

Troisième étape : règle de décision :

L'hypothèse H_0 sera rejetée si la probabilité est inférieure au seuil de significativité de 5%.

En appliquant le test de Student, nous remarquons que les variables qui influent sur l'amélioration des conditions de vie des ménages sont celles qui ont une probabilité inférieure à 5%. Il s'agit des variables : Sclor et Ag du R.

Les variables Nbr de c (0,742) et Ag d'Epg (0,453) ne sont pas significatives car leur probabilité est supérieure au seuil de 5%. Peut-on alors les extraire ou les maintenir du modèle ? Pour ce faire appliquons le test de restriction de Wald.

- **Test de restriction de Wald :**

Le test de restriction de Wald permet de maintenir ou d'extraire certains variables exogènes dans le modèle.

Les hypothèses du test sont les suivantes :

H_0 : On peut restreindre le modèle

H_1 : On ne peut pas restreindre le modèle

Les variables à tester sont celles qui ont une probabilité supérieure à 5 % : Nbr de C et Ag d'Epg

Règle de décision :

En appliquant le test de restriction de Wald, la probabilité qui est associée à la variable Nbr de C (0,742) et Ag d'Epg (0,453) sont supérieure à 0,05.

Afin de prendre une décision par rapport à ces deux variables, faisons les tests :

- Test Nbr de C :

(1) Nbr de C = 0

$$F(1, 39) = 0,11$$

Prob> F = 0,7416 : La probabilité est supérieure à 5 %. Nous rejetons dans ce cas l'hypothèse H_0 .

On ne peut alors extraire cette variable du modèle.

- Test Ag d'Epg

(1) Ag d'Epg = 0

$$F(1, 39) = 0,58$$

Prob> F = 0,4527 : La probabilité est supérieure à 5 %. Nous rejetons dans ce cas l'hypothèse H_0 .

On ne peut alors extraire cette variable du modèle.

Bien que les variables Nbr de C et Ag d'Epg ne soient pas significatives avec le test de Student, nous ne pouvons pas les extraire du modèle du fait de leur importance. Ce qui fait que notre modèle s'écrit toujours comme suit : **Aml de CV = k + 0,2062109. Sclor-0,0362415. Nbr de C-0,0978189. Ag d'Epg +0,4021811Ag du R+ ϵ**

Tableau 7 : Corrélation entre les variables

	amldecv	sclor	nrbrdec	agdeepg	agdur
amldecv	1.0000				
sclor	0.3801	1.0000			
nrbrdec	-0.3651	-0.0534	1.0000		
agdeepg	0.3651	0.0534	-0.6364	1.0000	
agdur	0.5477	0.0534	-0.6364	0.7576	1.0000

Source : Auteur, à partir nos données d'enquête

Le tableau ci-dessus donne les corrélations entre la variable endogène et les variables exogènes du modèle : Cor (Aml de Cv. Sclor) = 0,3801 : ici, la corrélation entre l'amélioration des conditions de vie des ménages de l'URMECS d'Oussouye et la scolarisation est faible. Il ya une faible corrélation entre la variable endogène et la scolarisation;

Cor (Aml de Cv. Nbr de C) = -0,3651. On note ainsi une forte corrélation entre le nombre de crédit octroyé et l'amélioration des conditions de vie des ménages. Cela montre l'importance de l'octroi

des crédits aux ménages de l'URMECS d'Oussouye, car le crédit permet d'améliorer les conditions de vie des ménages. Mais cela suppose que cet octroi de crédit se fasse à des taux préférentiels supportables par ces ménages ;

Cor (Aml de Cv. Ag d'Epg) = 0,3651. Ici nous avons une très forte corrélation entre l'amélioration des conditions de vie des ménages et l'augmentation de l'épargne. Car si les ménages parviennent à épargner, cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ont au moins satisfait leurs besoins de consommation. D'où une amélioration de leurs conditions de vie.

Cor (Aml de Cv. Ag de r) = 0,5477. Dans ce cas le lien est faible.

2-3- Discussions des résultats :

Cette étude menée sur la micro finance, un outil d'amélioration des conditions de vie des ménages au Sénégal : Cas des ménages affiliés à l'URMECS d'Oussouye a quelque part des ressemblances avec la revue de la littérature. C'est ainsi que l'amélioration des conditions de vie des ménages affiliés à l'URMECS d'Oussouye s'explique en grande partie par l'octroi du nombre crédits (Nbr C). Cela rejoint la vision de l'approche institutionnaliste. Cette approche est soutenue par des organismes internationaux tels que les nations unies ou la banque mondiale. Ces organismes visent la création d'institutions financières capables de servir les populations qui ne sont pas servies ou qui le sont insuffisamment par le système financier formel.

Prendre en compte les préoccupations des populations démunies est une dimension essentielle de cette approche. Car les partisans de cette approche visent la création d'un système parallèle d'intermédiation financière viable qui prend en charge les besoins des populations pauvres.

De plus, la plupart des ménages affiliés à l'URMECS d'Oussouye sont souvent confrontés à un manque de moyen physique et économique (revenu) pour accéder aux crédits octroyés par les institutions de micro finances afin de mieux améliorer leur condition de vie. En effet ces institutions demandent beaucoup de garanties et recherchent plus le profit au détriment de l'amélioration du bien-être-social.

Ainsi, en détournant la micro finance de ses fondements idéologiques, la recherche de la performance financière constituerait un frein à l'innovation et à la réduction de la pauvreté (Roy, 2006). Les partisans de l'approche du bien être sociétal s'appuient sur un argument relatif à la qualité des donateurs. Les investisseurs sociaux qui subventionnent les IMF ne sont pas nécessairement motivés par la recherche personnelle du profit financier, mais plutôt par le désir de contribuer à la réduction de la pauvreté. De même, les politiques de lutte contre la pauvreté des ménages ne ciblent pas les véritables ménages pour l'amélioration des conditions de leur vie. De plus le manque d'intervention efficace de l'Etat dans les zones rurales pour permettre aux

populations du milieu rural de faire face aux difficultés liées à l'amélioration de leur quotidien est un problème récurrent. Et cela rejoint l'autre point de vue de l'approche du bien-être.

Cette école de pensée est ainsi convaincue que la subvention est certes utile en soi, mais ne permet pas aux institutions de micro finance d'être pérenne pour remplir leur objectif de lutte contre la pauvreté. Dès lors, la rentabilité est la seule façon de se démarquer de la dépendance envers les donateurs. Ce qui détermine ainsi leur autosuffisance, qui détermine elle-même leur pérennité. Une absence de rentabilité financière risquerait à moyen ou à long terme de conduire à l'échec des programmes de micro finance. En effet, selon Simon (1993), les acteurs économiques ne recherchent pas uniquement à maximiser leurs profits financiers, ils recherchent d'une manière plus large à maximiser leur fonction d'utilité, ce qui peut impliquer des préoccupations altruistes.

Au contraire, la commercialisation de la micro finance, découlant de la pression de nouveaux investisseurs induirait des effets pervers tels qu'une marginalisation des plus pauvres au profit des clients représentant un risque de non paiement moindre.

En somme, pour ce qui est de la validité de nos hypothèses, nous pouvons dire que nos hypothèses sont vérifiées. Car nous avons posé comme hypothèse n°1 que le niveau de scolarisation des ménages influe sur les conditions de vie des ménages de l'URMECS, et les résultats que nous avons obtenus ont confirmé cela. Soit une probabilité qui est inférieure au seuil de 5%. De même, nos hypothèses 2, 3 et 4 à savoir le nombre de crédit reçu par les ménages a un effet sur leurs conditions de vie, l'épargne du ménage et le revenu du ménage ont une influence sur les conditions de vie des ménages.

Conclusion et recommandation:

La micro finance n'est pas un concept nouveau. Plusieurs expériences faites sur elle ont montré qu'elle peut avoir non seulement un rôle d'insertion sociale notamment pour les populations qui ne peuvent pas bénéficier des services financiers des banques classiques. Mais aussi, elle peut être un outil efficace de lutte contre la pauvreté.

Ces dernières années, au Sénégal comme partout ailleurs dans le monde, la micro finance a permis à beaucoup de ménages modestes de bénéficier au moins une fois d'un crédit de consommation ou d'investissement destiné à des activités génératrices de revenus. Cependant, certains ménages dont ceux d'Oussouye qui ont reçu ses crédits, n'ont pas parvenu à le rembourser correctement. C'est ainsi que nous nous sommes proposé d'étudier les facteurs qui peuvent être déterminant dans l'amélioration des conditions de vie des ménages d'Oussouye.

La recherche empirique à travers la modélisation avec le logiciel STATA nous a permis d'expliquer ces facteurs. Le premier test (Fischer) a montré que la probabilité associée au test de Fischer donne 0,002. Ce qui est inférieur au seuil de 5%. Ce qui a montré que le modèle est globalement significatif. Dans un premier temps, le deuxième test (Student), nous a permis de remarquer que seul les variables Sclor et Ag du R avaient une influence sur l'amélioration des conditions de vie des ménages. Mais les vérifications à travers le troisième test (test de restriction de Wald) nous ont montré que toutes les variables devaient être maintenues dans le modèle qui a été considéré. Ce qui veut dire que les variables niveau scolarisation du ménage, nombre de crédits reçu par le ménage, l'épargne du ménage et le revenu du ménage influent tous sur les conditions de vie des ménages d'Oussouye.

En outre, bien que le test de Wald ait montré l'influence de chacune de nos variables exogènes sur la variable endogène. Il faut remarquer que ces variables prises une à une ne présentent pas tous une forte dépendance avec la variable endogène. Par exemple si l'on se réfère au tableau 7 qui montre les liens existants entre les variables, il apparaît une corrélation négative entre la variable condition de vie et le nombre de crédit que les ménages ont reçu. En effet, les résultats d'enquête nous ont permis de remarquer que les ménages qui affirment ne pas avoir senti une amélioration de leur condition de vie sont ceux qui n'ont reçu qu'une seule fois un crédit. En plus, le crédit est de faible montant.

A travers ces insuffisances constatées et le souci de l'atteinte de l'objectif de l'amélioration des conditions de vie des ménages, nous formulons les suggestions et recommandations. Elles interpellent principalement les autorités de l'URMECS à travers la MECK d'Oussouye, l'Etat et les

ménages affiliés à la MECK. Les recommandations s'articulent d'ailleurs autour des points suivants :

- Il existe des ménages qui affirment que les charges liées au crédit sont élevées et sont presque identiques à celles pratiquées par la mutuelle concurrente de la place. L'URMECS doit, dans la mesure du possible diminuer ces charges. Cela lui permettra non seulement de satisfaire ses clients mais aussi de gagner une part de marché et d'augmenter sa capacité de financement ;
- Certains ménages affirment avoir constaté une différence entre le crédit demandé et le montant qui leur a été réellement versé. L'URMECS doit alors sensibiliser les ménages sur cette différence avant qu'ils ne mentionnent le montant sollicité sur la demande de crédit;
- L'étude a montré que les ménages qui, à terme n'ont pas respecté leur engagement sont pour la plupart ceux qui ont un niveau d'étude faible. Nous appelons L'URMECS à former ces ménages sur l'utilisation et la gestion du crédit. Mais aussi, elle doit sensibiliser ces ménages sur les conséquences de non remboursement d'un crédit en organisant des ateliers d'échange avec les ménages;
- Les ménages soutiennent l'insuffisance des montants des crédits accordés. Nous interpellons alors l'URMECS de mener des actions de consolidation des acquis tout en recherchant d'autres créneaux lui permettant d'augmenter ses capacités de financement dans le but de soulager davantage les ménages ;
- L'étude a montré que les épargnes des ménages ne peuvent pas toujours supporter les coûts liés au crédit. Ces derniers souhaiteraient une aide de l'Etat. Nous exhortons alors l'Etat à subventionner les coûts liés au crédit. Ceci en collaboration avec les autorités des institutions de micro finance;
- L'étude a montré que les ménages qui n'ont pas remboursé leur crédit n'ont pas un niveau d'éducation élevé. Nous les exhortons de demander des conseils aux personnes réputés à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet. Et ceci avant toute formulation de demande de crédit ;
- Nous appelons les ménages à une prise de conscience sur les avantages d'un remboursement de crédit. Il permet non seulement de financer les activités d'un autre ménage mais aussi à établir une confiance entre le créancier et le ménage ayant remboursé son crédit. Cela permettra à ce ménage d'avoir rapidement un autre crédit plus conséquent. De même, la mutuelle verra en ce sens une augmentation de sa capacité de financement.

BIBLIOGRAPHIE

I- Articles ou revus :

- Banque de Luxembourg (2000) ; « *La Micro finance: outil de lutte contre la pauvreté* », Les Midis de la Micro finance
- LABIE M. (2004) ; « *Micro finance : un état des lieux* », Mondes en développement
- LABIE M. (1999) ; « *La micro finance en questions-limites et choix organisationnels* », Editions Luc Pire
- Labie M., Luc Pire (1999) ; « *La micro finance en questions* », coédition avec la Fondation pour les Générations Futures
- LE NOIR Alain ; « *La situation et les perspectives d'évolution des systèmes financiers d'Afrique noire francophone* »
- LELART M. (1990 - 1991) ; « *La tontine, pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement* », AUF et John Libbey Eurotext, Paris
- LELART M. (2002) ; « *L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers* »
- LELART M. (2006) ; « *De la finance informelle à la micro finance* »
- GUERIN I. et ERVET J.M. (2004) ; « *Exclusion et Liens Financiers* »
- Nations Unies (2006) ; « *Construire des secteurs financiers accessibles à tous* »,
- ROBINSON M.S. (2001) ; « *The Microfinance Revolution – Sustainable Finance for the Poor - Lessons from Indonesia* », Banque mondiale
- RUTHERFORD S. (2002) ; « *Comment les pauvres gèrent leur argent* », Karthala & Gret, Paris
- SERVET J-M. (2006) ; « *Banquiers aux pieds nus : La Micro finance* »,
- TIENDREBEOGO Yamsékré « *l'accès au financement des pme/pmi : enjeux et perspectives* », Conseiller Technique du Ministre De l'Economie et des Finances Ouagadougou.
- YUNUS M. (1997) ; « *Vers un monde sans pauvreté* »

II- Rapports :

- Daley-Harris S (2005) ; « *Rapport 2005 de l'Etat de la Campagne du Sommet du Microcrédit* »
- Mairie Oussouye (2010) ;
- SERVET J.M (2006) ; « *Banquiers aux pieds nus* », banque de Luxembourg, Septembre

- URMECS (2013) ; Rapport annuel
- WAMPFLER Betty (2001) « *Acquis, limites et perspectives de la micro finance entant qu'outil de financement du développement rural et agricole : l'expérience de l'Afrique de l'Ouest* », CTA Rapport annuel

III- Mémoire :

- BA Amadou S, (2007) ; « *Stratégie des coopératives agricoles rurales face aux besoins de financement : cas du RESOPP du Sénégal* »
- DIALLO Mamadou Kéba Ciré(2016) ; « *Les déterminants de la sécurité alimentaire au Sénégal* »
- DIALLO Mamadou Lamarana (2009) ; « *Banque et développement de l'agriculture* »
- DIOP Mass (2007) ; « *Financement de l'oignon* »

IV- Dictionnaire:

- Dictionnaire Larousse 2009 ;
- Dictionnaire et recueil de correspondance.

V- SITES :

- <http://www.enqueteplus.com/content/lutte-contre-la-pauvrete-en-casamance-le-paderca-dans-la-derni%C3%A8re-ligne-droite>
- https://www.google.sn/gws_rd=cr,ssl&ei=R02UVMP5BMOY7
- [www. Au Sénégal.com](http://www.AuSénégal.com)
- www.lamicrofinance.org/resource_centers/impact_perf/impactperf5
- <http://www.adie.org/decouvrir-ladie/la-microfinance-dans-le-monde>
- <http://www.planete-senegal.com/senegal/tontines.php>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Groupe_des_sept_%28%C3%A9conomie%29
- <http://apsfdenegal.sn/evolution-positive-micro-finances-au-sein-luemoa-selon-bceao>
- [www. atd-quartmonde.org](http://www.atd-quartmonde.org)
- [www. journaldunet.com](http://www.journaldunet.com)
- [www. lamicrofinance](http://www.lamicrofinance)
- [www. microfinance.lu](http://www.microfinance.lu)
- [www. esf.asso.fr](http://www.esf.asso.fr)
- [www. yearefmicrocredit.org](http://www.yearefmicrocredit.org)

- www.adie.org
- www.bceao.int

Annexes

Guide d'entretien destiné au responsable de la caisse URMECS d'Oussouye

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire d'étude portant sur le thème : « La micro finance, un outil d'amélioration des conditions de vie des ménages au Sénégal : Cas de l'URMECS d'Oussouye ». Nous vous soumettons ce guide d'entretien. Veuillez, Monsieur le chef d'agence recevoir nos sincères remerciements.

1. **La Structure :**

- 1.1. Historique de votre structure
- 1.2. Mission et objectif de votre structure
- 1.3. Fonctionnement

2. **Le Crédit :**

- 2.1. Zone d'intervention ?
- 2.2. Quels sont vos principaux clients (Individuel, GIE...) ?
- 2.3. Quel sont types de prêts octroyez-vous aux ménages ?
- 2.4. Quelles sont les conditions à remplir pour prétendre à un prêt?
- 2.5. Quel est le nombre de demande de prêt durant ces trois dernières années ?
- 2.6. Quel est le nombre de prêt accordé durant ces trois dernières années ?

3. **Le Mode de travail :**

- 3.1. Quels sont vos supports de travail ?
- 3.2. Quelles sont vos politiques de crédit ?
- 3.3. Quelles sont vos politiques de recouvrement ?
- 3.4. Quelles sont vos principales concurrentes ?
- 3.5. Quelles lois résident votre institution ?

Annexe 1 : Guide d'entretien

Questionnaire destiné aux clients de l'URMECS d'OUSSOUYE

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire portant sur le thème : « La micro finance, un outil d'amélioration des conditions de vie des ménages au Sénégal : Cas de l'URMECS d'Oussouye ».

Nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos impressions sur les points suivants :

I- Quel est votre niveau de scolarisation (Scolr)?

0

1

II- Combien de crédit avez-vous reçu ?

0

1

III- Avez- vous senti une augmentation de vos revenus ?

0

1

IV- Avez- vous ressenti une augmentation de vos revenus ?

0

1

Source : Auteur

Annexe 2 : Questionnaire

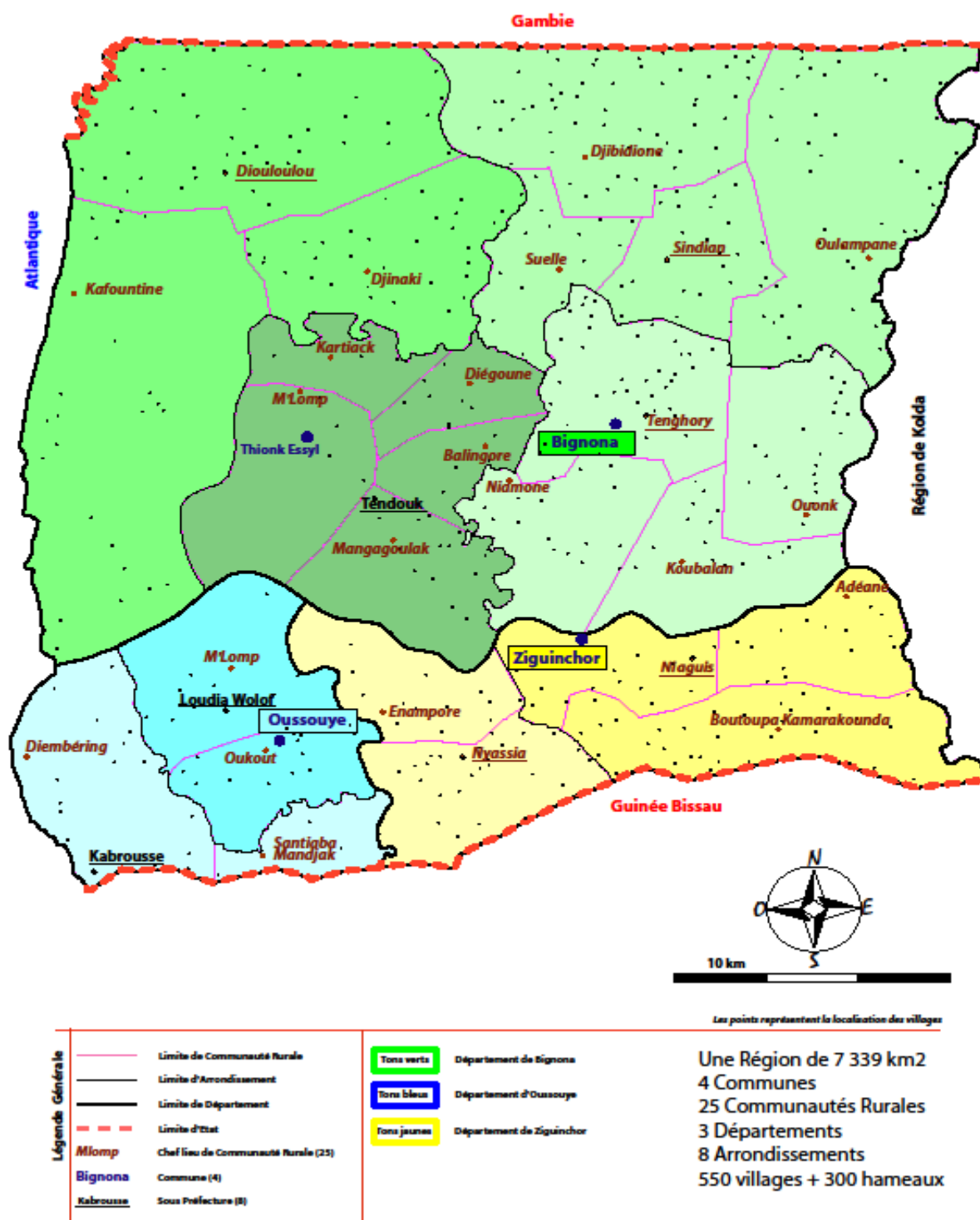
Ménage	Sclor	Nbr de C	Ag d'Epg	Ag du R	Aml de C V
1	0	0	0	0	0
2	0	0	0	0	0
3	0	1	1	1	0
4	0	1	0	0	0
5	1	1	0	0	0
6	0	1	0	0	0
7	0	1	0	0	0
8	1	1	0	0	0
9	1	1	0	0	0
10	0	1	0	1	0
11	0	1	0	0	0
12	1	1	1	1	1
13	0	1	0	0	0
14	0	0	1	1	0
15	0	0	1	1	0
16	1	1	0	0	0
17	0	1	0	0	0
18	0	1	0	0	0
19	0	1	0	0	0
20	1	0	1	1	0
21	0	1	0	0	0
22	1	1	0	0	0
23	0	1	0	0	0
24	1	1	0	0	0
25	1	1	0	0	0
26	1	1	0	0	0
27	0	1	0	0	0
28	0	1	0	0	0
29	1	1	0	0	0
30	0	1	0	0	0
31	0	1	0	0	0
32	0	0	1	1	0
33	1	1	0	0	0
34	0	1	0	0	0
35	1	0	1	1	1
36	0	1	0	0	0
37	0	1	1	0	0
38	0	1	0	0	0
39	1	0	0	1	1
40	1	0	1	1	1

41	0	0	1	1	0
42	1	1	0	0	0
43	1	1	0	0	0
44	1	0	1	0	0

Source : Auteur, à partir nos données d'enquête

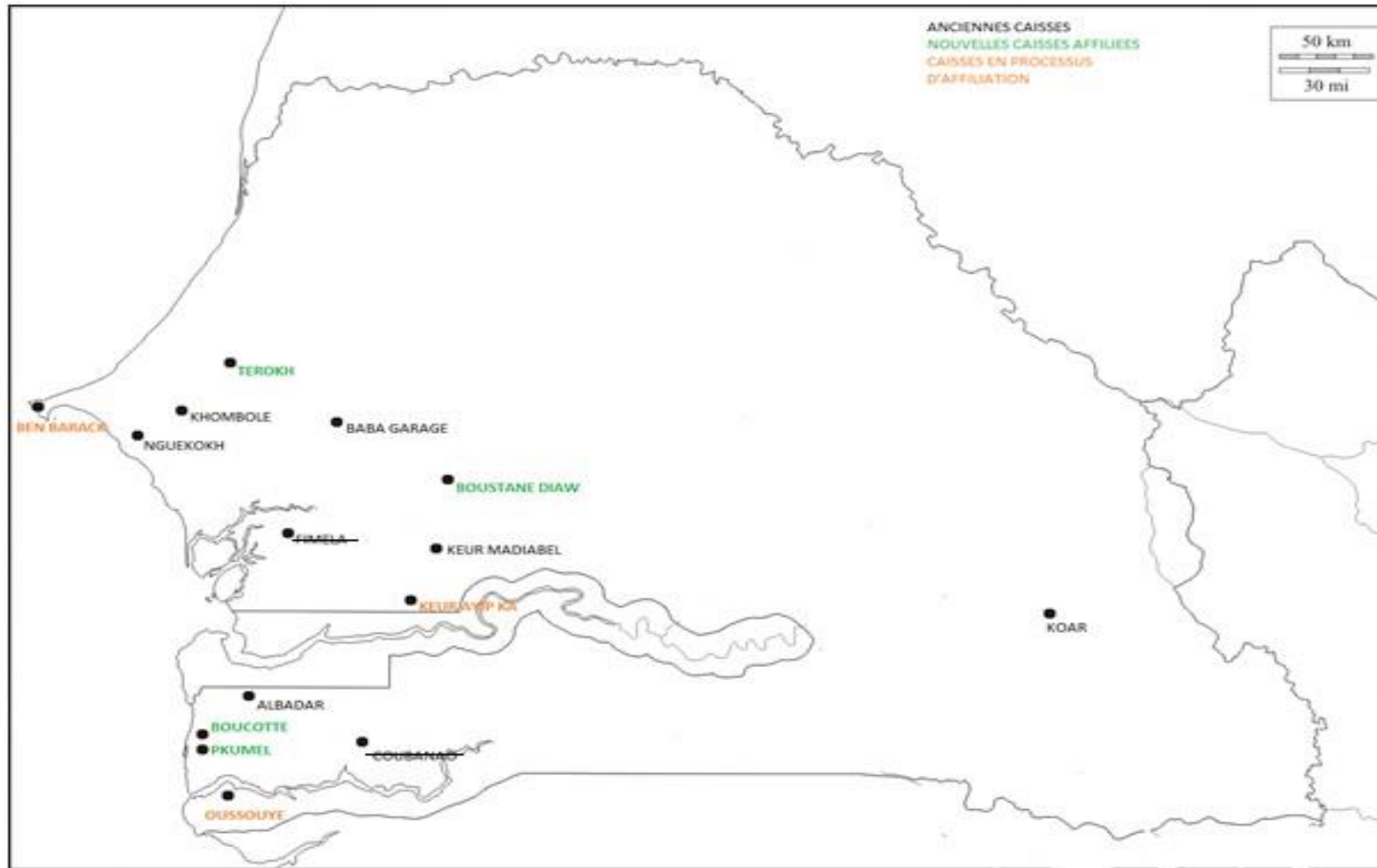
Annexe 3 : Codification des variables

Carte Administrative de la Région de Ziguinchor



Source : [www. Sénégal.com](http://www.Sénégal.com)

Annexe 4 : Carte administrative de la région de Ziguinchor



Source : MECK

Annexe 5: Le réseau de l'URMEC en 2014

La MEC Kalambenoo offre tous les produits nécessaires pour son bon fonctionnement. Les produits d'épargne de MEC sont résumés sur le tableau suivant :

PRODUITS D'EPARGNE

PRODUITS CARACTERISTIQUES	COMPTE COURANT	CAT CT	CAT MT	PEP CT	PEP MT
Montant plancher		50 000	100 000	5 000 par mois	5 000 par mois
Taux	0%	4%	5%	4%	5%
Durée min		6 mois	13 mois	6 mois	13 mois
Durée max		12 mois	36 mois	12 mois	36 mois
Taux de rupture entre 6 mois et 12 mois effectifs		4%	4%	4%	4%
Taux de rupture après 12 mois effectifs			5%		5%

Source : MECK

La méthodologie de crédit de la MEC Kalambenoo impose le dépôt d'une épargne préalable qui varie suivant le dossier de chaque sociétaire entre 15 et 20% du montant sollicité pour accéder au crédit.

Annexe 6: Les produits d'épargne de MEC

TABLEAU COMPARATIF DES CREDITS

Le tableau suivant résume les différents types de crédits offerts par la MEC Kalambenoo d'Oussouye.

LIBELLES	CAMPAGNE	EMBOUCHE	PEP	FONDS DE ROULEMENT	AVICULTURE	STOCK DE CEREALES	PROMOTION FEMININE	EQUIPEMENTS DIVERS /CONSTRUCTION	CREDIT D'URGENCE	CREDIT CONVENTIONNEL
Membre de plus de 3 mois	Oui	Oui	oui	oui	Oui	oui	Oui	oui	oui	Non
Plafond des crédits	150 000*	200 000*	montant épargne PEP	1 000 000	200.000	200.000	1 000 000	1.000 000	50 000	selon convention
Plafond /Membre	5 X SM *	5 X SM *	-	5 X VM	5 X VM	5 X VM	5 X VM	5 X VM		250 000
Durée maximale	8 mois	5 mois*	1 an	8 mois	4 mois	8 mois	8 mois	8 mois	3 mois	12 mois
Taux d'intérêt	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	24%	14 à 16%
Mode de remboursement	Unique	Unique	mensuel	mensuel avec différé 1 mois	unique	unique	mensuel avec différé 1 mois	mensuel avec différé 1 mois	unique	selon convention
Frais de dossier	1% du montant	1% du montant	1% du montant	1% du montant	1% du montant	1% du montant	1% du montant	1% du montant		Entre 0,5 et 1%
Caution	si > ou = 100 000	si > ou = 100 000	si > ou = 100 000	si > ou = 100 000	si > ou = 100 000	si > ou = 100 000	si > ou = 100 000	si > ou = 100 000		Caution solidaire
Accord comité de crédit	Oui	Oui	oui	oui	Oui	oui	Oui	oui		Oui après avis favorable

										Directrice URMECS
Accord du CA pour les membres du CC	Oui	Oui	oui	oui	Oui	oui	Oui	oui		
Accord du PCC et du gérant									oui	

Source : MECK

Annexe 7: Les différents types de crédits offerts par la MEC

Table des matières

DEDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS ET SIGLES.....	iii
LISTE DES TEBLEAUX	v
Sommaire	vi
INTRODUCTION GENERALE.....	- 1 -
I- Problématique.....	- 4 -
II- Objectifs de recherche	- 6 -
III- Hypothèses de travail	- 6 -
IV- Intérêt du sujet	- 6 -
V- Méthodologie	- 7 -
VI- Plan de la rédaction du mémoire	- 7 -
Première partie:	- 9 -
Approche théorique	- 9 -
Chapitre 1 : Cadre de l'étude.....	- 10 -
Section 1 : Définition des concepts	- 10 -
1-1- micro finance	- 10 -
1-2- Pauvreté :	- 10 -
1-3- Condition de vie	- 12 -
1- 4- Ménage	- 12 -
Section 2 : Généralité sur la micro finance.....	- 13 -
2-1- Typologie de la micro finance :	- 13 -
a- Le modèle solidaire : Cas du Grameen Bank.....	- 13 -
b- Le modèle mutualiste	- 13 -
2-2 - Origine et évolution de la micro finance:	- 14 -
2-3 - L'environnement de la micro finance	- 15 -
2-3-1- Les acteurs de la micro finance	- 15 -
a- Les mutuelles d'épargnes et de crédit.....	- 15 -
b- Les réseaux nationaux d'épargne et de crédit.....	- 16 -
c- Les ONG de crédit direct	- 16 -

d- Les banques à vocation de développement	- 17 -
2- 3- 2 - Les services offerts par les institutions de micro finance	- 18 -
2 -3- 3 - Les risques liée à la pratique de la micro finance	- 19 -
a- Les risques liés à l'activité du ménage.....	- 19 -
b- Les risques liés au type de crédit.....	- 19 -
c- Les risques liés à l'emprunteur.....	- 20 -
2 -3- 4 - Cadre réglementaire des institutions de micro finance	- 20 -
Chapitre 2 : Les différentes approches de la micro finance	- 22 -
Section 1 :L'approche institutionnaliste.....	- 22 -
Section 2 : L'approche welfariste ou l'approche du bien être sociétal	- 23 -
Deuxième partie:	- 25 -
Approche empirique	- 25 -
Deuxième partie : Approche empirique	- 26 -
Chapitre 1.....	- 26 -
Section 1 : Méthodologie de recherche.....	- 26 -
1-1- La collecte des données	- 26 -
1-2- Description des données.....	- 27 -
1-3- Justification des variables	- 27 -
1-4- Méthode de traitement des données :.....	- 28 -
Section 2 : Présentation du cas d'étude	- 29 -
2-1- Cadre de l'étude :.....	- 29 -
2-2-Présentation de l'URMECS (MECK) et description de l'existant	- 30 -
2-2-1- Présentation de l'URMECS (MECK)	- 30 -
a- Présentation de l'URMECS.....	- 30 -
b- Présentation de la MECK d'Oussouye	- 31 -
2-2-2- Les services de la MECK	- 32 -
Chapitre2: Présentation et discussion des résultats	- 36 -
2-1- Régression linéaire du modèle général	- 36 -
2-2-Analyse des résultats	- 37 -
2-3- Discussions des résultats.....	- 40 -
Conclusion et recommandation	- 42 -
BIBLIOGRAPHIE	- 44 -
I- Articles ou revus :	- 44 -
II- Rapports :	- 44 -

III-	Mémoire	- 45 -
IV-	Dictionnaire.....	- 45 -
V-	SITES.....	- 45 -
	Annexes.....	- 47 -
	Annexe 1 : Guide d'entretien	- 48 -
	Annexe 2 : Questionnaire.....	- 49 -
	Annexe 3 : Codification des variables	- 50 -
	Annexe 4 : Carte administrative de la région de Ziguinchor	- 51 -
	Annexe 5: Le réseau de l'URMEC en 2014	- 52 -
	Annexe 6: Les produits d'épargne de MEC.....	- 54 -
	Annexe 7: Les différents types de crédits offerts par la MEC.....	- 56 -
	Résumé.....	-61-

RESUME :

Depuis la fin des années 1980 qui coïncidait avec la crise bancaire dans certains pays, dont ceux d'Afrique de l'Ouest, le secteur de la micro finance s'est développé. Ce secteur a permis aujourd'hui à un bon nombre de ménages qui étaient exclus des services financiers des banques classiques à acquérir de petits montants et à mettre en place des activités génératrices de revenus.

C'est dans ce cadre que nous nous sommes proposé de faire cette étude qui consiste à montrer que la micro finance, particulièrement le micro crédit permet aux ménages d'Oussouye d'améliorer leur conditions de vie.

Le traitement des données nous a permis de constater que les variables exogènes que nous avons choisies avaient toutes une influence sur les conditions de vie des ménages. Cependant, Il est à remarquer que ces variables prises une à une ne présentaient pas toutes une dépendance avec la variable endogène. A titre d'exemple, on note une corrélation négative entre la variable condition de vie et le nombre de crédit que les ménages ont reçu. Ce qui veut dire que, malgré l'apport des services financiers de la MECK à l'égard des ménages affiliés en elle, l'institution n'arrive pas toujours à satisfaire à la plupart des besoins de ses clients. A travers ces insuffisances nous avons formulé des recommandations qui interpellent principalement les autorités de l'URMECS à travers la MECK d'Oussouye, l'Etat et les ménages affiliés à la MECK.

ABSTRACT:

Since the late 1980's which coincided with the banking crisis in some countries, such as West Africa countries, the micro finance sector has grown. This sector has now enabled many households that were excluded from the financial services of conventional banks to acquire small amount and set up income generating activities.

This is how we propose to do this study it shows that micro finance, particularly micro credit, enables Senegalese households to improve their living conditions. The treatment of data enabled us to note that the exogenous variables that we had chosen all had an influence on the living conditions of households .it should be noted, however, that the variables taken one by one are not all dependent on the endogenous variable.

For example, there is a negative correlation between the living condition variable and the number of credit households received. This means that, despite the fact that property is financially responsible for micro finance for households affiliated with the MECK of OUSSOUYE, it remains to be done. Through these shortcomings, we have formulated recommendations mainly addressed to the authorities of URMECS through the MECK of OUSSOUYE, the state and households affiliated to the MECK.